

SAGE

Sée et Côtiers Granvillais

Compétence du SMPGA

Stratégie du SAGE

Septembre 2024



Sommaire

I.	RAPPEL DES PRECEDENTES PHASES	3
1.	Synthèse du diagnostic	3
2.	Enjeux du SAGE	4
3.	Elaboration et définition du scénario tendanciel retenu	4
4.	Elaboration et définition des scenarii alternatifs	5
II.	UNE STRATEGIE A L'ECHELLE DU BV SEINE NORMANDIE ...	6
III.	METHODOLOGIE D'ELABORATION DE LA STRATEGIE DU SAGE SEE ET COTIERS GRANVILLAIS	7
1.	Une première approche basée sur les grandes thématiques du diagnostic	7
2.	Une adaptation à la stratégie changement climatique du SDAGE	8
IV.	LE SAGE COMME STRATEGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	9
1.	Les différentes natures des dispositions du SAGE	9
2.	Protéger les ressources et économiser L'eau potable.....	10
3.	Préserver la qualité de l'eau.....	12
4.	Protéger la biodiversité et les services systémiques	16
5.	Prévenir les risques d'inondation.....	19
6.	Anticiper les conséquences de l'élévation du niveau de la mer et lutter contre la vulnérabilité aux vagues de chaleur 21	
7.	Favoriser la recharge naturelle des nappes	23
8.	Accompagner les acteurs pour des changements de comportement profonds	25
V.	DES ATTENTES FORTES SUR L'ECRITURE REGLEMENTAIRE	28
VI.	LES PROCHAINES ETAPES POUR VALIDER CETTE STRATEGIE DU SAGE	28
1.	Amorcer la rédaction du PAGD et du règlement	28
2.	Concertation préalable du public.....	28

I. RAPPEL DES PRECEDENTES PHASES

1. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

(Rappel du document diagnostic)

Sur la base de la description du territoire, des problématiques relatives à la préservation d'une qualité de l'eau nécessaire au maintien des différents usages et à la protection des milieux naturels, les commissions de travail de septembre 2022 ont défini 22 objectifs, en déclinant les enjeux et les orientations du SDAGE Seine-Normandie. Ces objectifs opérationnels sont décrits dans le document additionnel (Résumé des enjeux identifiés).

Le bon état écologique est recherché à 2027 sur l'ensemble des masses d'eau superficielles (SDAGE Seine-Normandie). Ce sont principalement les paramètres hydrobiologiques (I2M2 et IBD) qui ne permettent pas d'atteindre aujourd'hui ce bon état écologique sur l'ensemble des masses d'eau.

La phase Etat des lieux / Diagnostic du SAGE Sée et Côtiers Granvillais a permis de préciser la nature des altérations inhérentes aux activités humaines de ce territoire, responsables du déclassement de quelques masses d'eau.

Ainsi :

- L'étude des variations des Matières En Suspension (MES), de l'occupation des sols, les dires d'experts sur le colmatage des frayères à salmonidés identifient que le phénomène d'Erosion est réel sur l'ensemble des masses d'eau.
- Le seuil AEP fixé à 50 mg/L de nitrates n'est pas dépassé dans les eaux superficielles, mais il l'est parfois sur certaines nappes peu profondes. Sur ces bassins agricoles, environ ¼ des masses d'eau ont des valeurs maximales stabilisées à 35 mg/L. Il y a donc une réelle problématique nitrates.
- Les herbicides des grandes cultures peuvent déclasser les eaux superficielles et souterraines. Quelques molécules sont ainsi ciblées sur ce territoire. Ce nombre reste cependant limité.
- La lutte contre les pollutions par les germes fécaux a permis de conserver les usages sur le littoral, mais des pics fugaces de concentrations peuvent apparaître, et venir casser les efforts en cours.
- Le terme de micro-polluants renferme un nombre important de molécules, connues ou non, recherchées ou non. La caractérisation des altérations chimiques des masses d'eau doit se poursuivre.
- La continuité écologique est partielle. 10 ouvrages ont été classés prioritaires sur les cours principaux (continuité apaisée). D'autres sont identifiés dans le cadre des contrats en cours.
- La qualité des masses d'eau littorales est directement influencée par les flux transportés par les eaux superficielles des bassins versants côtiers. Les 2 Masses d'eau littorales sont aujourd'hui classées en Bon Etat.

L'atteinte du bon état écologique des masses d'eau superficielles passera par la diminution des pressions anthropiques, en ciblant en particulier la lutte contre les pics de concentrations en Matières en Suspension (MES), en pesticides, en micro-polluants, et en abaissant le niveau moyen de concentration en nitrates.

La ressource est classée en Bon Etat quantitatif, même si la situation peut être tendue en fin d'étiage lors des années les plus sèches. La protection de la qualité des ressources superficielles et souterraines est nécessaire pour ne pas perdre ce potentiel en eau, pour les usages et pour la préservation des milieux.

Les deux tableaux suivants synthétisent les conclusions du diagnostic et permettent de visualiser rapidement, les problématiques et les pressions d'une part, et également les compartiments sous influence de ces pressions.

Il sera possible de subdiviser ces colonnes pour préciser le degré de pression exercé sur la qualité physico-chimique, dans les étapes suivantes de nécessaires à l'élaboration du SAGE.

Nature des Pressions	Agriculture	STEP	ANC	Pluvial/ Réseaux	Industrie/ Carrière	Tourisme
Paramètres associés						
Phosphore						
MES						
Nitrates						
Azote minéral						
Produits phytosanitaires						
Microbiologie bactérienne						
Micropolluants pharmaceutiques/chimiques						

Tableau 1 : Résumé du poids relatif des différents compartiments des activités humaines sur le déplacement des nutriments et polluants vers les masses d'eau :

Ces deux représentations (Tableaux 1 et 2), **non spatialisées**, offrent une vision simplifiée mais fidèle des problématiques à travailler sur le territoire de la Sée et des Côtiers Granvillais, pour atteindre le bon état écologique sur l'ensemble des masses d'eau.

Le **dégradé bleu** dans les différentes cases matérialise l'estimation de la contribution relative de chacune des activités humaines identifiées dans les colonnes. Si le calcul de ce pourcentage par pression est possible pour quelques paramètres comme les nitrates ou le phosphore, une quantification précise n'est pas envisageable pour les autres, d'où ce choix.

Nature des Pressions	Agriculture	Habitants		Pluvial / Réseaux	Industries	Tourisme / Pêche à pied
Compartiments impactés						
Qualité piscicole /Hydrobiologie		STEP	ANC			
Continuité écologique	(Busage)			(Voie / busage)		
Utilisation de la ressource						
Biodiversité littorale		STEP	ANC			
Risques Inondation						
Risque Erosion littorale						

Tableau 2 : Classement du poids des différents compartiments des activités humaines sur les altérations des enjeux sur le territoire du SAGE

* **la continuité écologique réduite par les grands ouvrages recensés (grande continuité écologique) n'apparaît pas dans ce tableau car ciblée sur le cours d'eau.**

Aussi l'utilisation du dégradé de bleu permet de faire rapidement le lien entre l'activité humaine et le degré de pression, par paramètre (Tableau 1) ou par enjeu du territoire (Tableau 2).

2. ENJEUX DU SAGE

Le SDAGE Seine Normandie repose sur 5 enjeux (Tableau ci-dessous).

Il faut en effet réduire les pollutions et préserver la santé (Enjeu 1). Les milieux aquatiques et humides doivent être vivants (Enjeu 2). Les conséquences de l'évolution climatique à moyen et long terme doivent être anticipées (Enjeu 3). La frange littorale, soumise aux apports des versants, doit être protégée (Enjeu 4). Ce territoire de vie a besoin de la ressource en eau et donc de sa pérennité (Enjeu 5).

Enjeux du bassin (questions importantes)	Orientations fondamentales (OF)
ENJEU 1 - Pour un territoire sain : réduire les pollutions et préserver la santé	OF2 : Réduire les pollutions diffuses en particulier sur les aires d'alimentation de captages d'eau potable OF3 : Pour un territoire sain : réduire les pressions ponctuelles OF5 : Protéger et restaurer la mer et le littoral
ENJEU 2 - Pour un territoire vivant : faire vivre les rivières, les milieux humides et la biodiversité en lien avec l'eau	OF1 : Pour un territoire vivant et résilient : des rivières fonctionnelles, des milieux humides préservés et une biodiversité en lien avec l'eau restaurée OF5 : Protéger et restaurer la mer et le littoral
ENJEU 3 - Pour un territoire préparé : anticiper le changement climatique et gérer les inondations et les sécheresses	OF4 : Pour un territoire préparé : assurer la résilience des territoires et une gestion équilibrée de la ressource en eau face aux changements climatiques
ENJEU 4 - Pour un littoral protégé : concilier les activités économiques et la préservation des milieux littoraux et côtiers	OF5 : Protéger et restaurer la mer et le littoral
ENJEU 5 - Pour un territoire solidaire : renforcer la gouvernance et les solidarités du bassin	Les 5 orientations fondamentales

Tableau 3 : Enjeux et Orientations fondamentales du SDAGE Seine Normandie

Cinq orientations fondamentales (OF) traduisent ces enjeux. Elles sont déclinées en dispositions opérationnelles pour atteindre ces objectifs (Annexes).

Le SAGE sera compatible avec le SDAGE, ses enjeux et ses orientations fondamentales. Il doit, si nécessaire, les préciser et les adapter à son territoire du Sud Manche.

Le travail en commission, réalisé depuis septembre 2022, a conduit à la définition de 6 enjeux spécifiques au territoire du SAGE Sée et côtiers granvillais, et de thématiques de reconquête.

Les 6 Enjeux du SAGE

- 1 – Maintien de la qualité hydro-biologique du territoire (Milieux naturels)
- 2 - Préservation de la qualité de l'eau potabilisable (Qualité)
- 3 - Sécurisation des besoins en eau potable (AEP) (Quantité)
- 4 - Anticipation des conséquences du changement climatiques
- 5 - Protection de la Mer et des activités associées
- 6 – Optimisation de la gouvernance sur un territoire

Proches des enjeux du SDAGE par définition, leurs formulations permettent de faire une transition cohérente vers les leviers d'actions à mettre en place pour répondre à ces différents enjeux, sur le territoire du SAGE Sée et Côtiers Granvillais.

La relation technique avec les sources et transferts d'altération des masses d'eaux reste le fil conducteur de cette approche qui facilite la recherche de solutions pour atteindre ou préserver un enjeu donné.

3. ELABORATION ET DEFINITION DU SCENARIO TENDANCIEL RETENU

Suite aux premières étapes « **Etat des Lieux** » et « **Diagnostic** » de ce territoire, et à la mise en évidence des enjeux opérationnels par les commissions de travail, cette étape consiste à définir un **Scénario Tendanciel** à horizon 2040, sans mesure complémentaire du futur SAGE Sée et Côtiers Granvillais.

Lors de cette étape, les commissions de travail ont été au nombre de 4 afin d'augmenter les échanges sur l'évolution des activités humaines à l'échelle des bassins versants. La commission « bassin versant » a ainsi été subdivisée en 2 commissions plus spécifiques, séparant les activités agricoles (BV rural) et les activités urbaines (BV urbain).

Ces 4 commissions se sont déroulées entre le 6 février et le 1^{er} mars 2023.

Des personnes ressources du territoire et/ou apportant une expertise en termes de projection, ont été sollicitées pour préciser les tendances qui auront pu être discutées lors des nombreuses commissions de 2022 (réf : Evaluation Environnementale).

Les grandes forces qui influent sur le développement du territoire sont de deux ordres : il existe d'une part les facteurs macro-tendanciels, au-delà du territoire et de ses capacités à les contrôler, et d'autre part les forces motrices spécifiques à ce territoire.

Elles ont été présentées en introduction lors des 4 commissions de travail afin de conserver une structure commune dans la réflexion pour construire un scénario tendanciel le plus représentatif possible du contexte local.

• Macro-tendances

- Climat
- Economie Nationale
- Démographie
- Politique Européenne ...

• Forces motrices du territoire

- Agriculture
- Tourisme
- Démographie
- Réglementation(s)
- Gouvernance
- Programmes d'actions...

Les 4 commissions pour discuter de ces facteurs d'influence

Présentation d'un scénario tendanciel :

Incidences

Dans un premier temps, les macro-tendances seront rappelées. Le cadre réglementaire particulièrement dense qui définit le développement à différentes échelles spatiales à horizon 2040, les perspectives économiques et les prévisions du changement climatique (GIEC Normand) posent le cadre général.

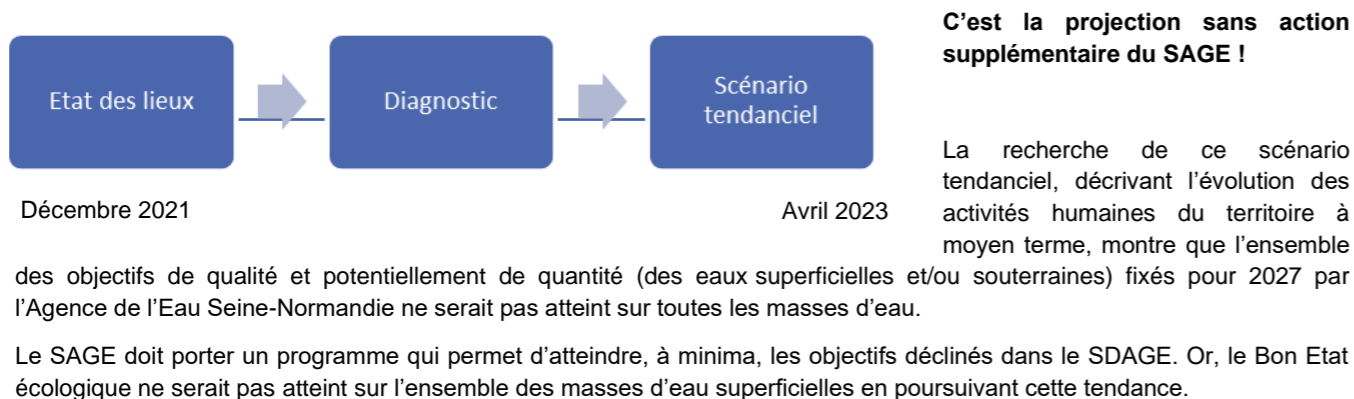
Les forces motrices du territoire ont été identifiées lors des commissions de travail. Les différents volets du scénario tendanciel sont ensuite présentés par thème opérationnel.

Les incidences de ces tendances anthropiques sont ensuite qualifiées dans un second temps dans la Partie 2, paramètre par paramètre.

Ce nouveau chapitre du SAGE se conclut par une synthèse qui résume ce scénario tendanciel. Celui-ci sera la base de réflexion pour définir les scénarios alternatifs, selon la stratégie portée par le SAGE Sée et Côtiers Granvillais.

4. ELABORATION ET DEFINITION DES SCENARII ALTERNATIFS

Le scénario tendanciel a permis de se projeter à 2040, vers ce qui peut apparaître comme l'évolution la plus attendue sur le territoire, à partir des évolutions en cours, mais également des outils de prospections climatologiques (GIEC Normand), macro-économiques, économiques, agricoles, urbaines ... qui ont pu être discutés lors des commissions de février 2023.



La recherche de solutions, et du positionnement du SAGE pour atteindre à minima le **Bon Etat** écologique pour l'ensemble des masses d'eau, et plus largement répondre aux 5 enjeux du SDAGE, passe par la construction d'alternatives qui influenceraient le scénario tendanciel.

La question posée aux commissions de travail de mai 2023 pouvait se résumer à :

« Comment le SAGE pourra influencer l'évolution (tendancielle) des pressions sur la ressource en eau et sur les milieux aquatiques ? »

L'ensemble des thématiques avait été jugé prioritaire lors des commissions « Enjeux/objectifs » (septembre 2022). Les 23 propositions opérationnelles, propres aux spécificités du territoire, étaient alors identifiées. Elles pouvaient être reliées avec au moins l'un des cinq enjeux généraux du SDAGE.

Afin de définir la relation entre objectifs et déclassement des masses d'eau, elles avaient été classées selon les paramètres ou le type de dégradation des eaux (I2M2, IBD, pesticides, nitrates, obstacles à l'écoulement ...).

Les grands axes de travail que sont les « milieux naturels », la « ressource », le « bassin versant » (urbain ou agricole) sont transversaux et ont été repris dans la description finale des scénarios alternatifs, après cette nouvelle phase de réflexion collective.

Pour construire ces scénarios alternatifs, les propositions opérationnelles ont d'abord été hiérarchisées selon 4 niveaux de logique et d'ambition globale :

- « Une évolution territoriale basée sur l'application de la réglementation », (proche du scénario tendanciel mais intégrant un degré réglementaire supplémentaire spécifique au SAGE) ;
- « Une volonté des acteurs à améliorer l'existant », en poursuivant et intensifiant les efforts en place ;
- « Un projet territorial contractuel intégrant les problématiques du SAGE » ;
- « Un territoire pionnier anticipant les enjeux futurs ».

Les deux commissions multithématiques de mai 2023 ont permis de reprendre les différents thèmes de travail afin de classer, hiérarchiser, prioriser ... dans le temps, les mesures qui pourraient être regroupées, pour former scénarios alternatifs.

Commission du 22 mai 2023 :

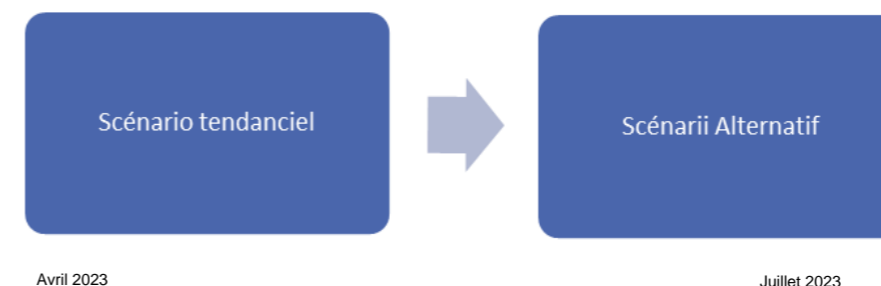
Occupation des sols (Milieux rural), Biodiversité et milieux aquatiques

Mots clés : Bocage / Zones humides / Nitrates / Agriculture / Patrimoine naturel / hydrobiologie /Produit phyto / Continuité écologique / Erosion

Commission du 23 mai 2023 :

Aménagement du territoire (Milieu urbain) et Quantité

Mots clés : AEP/ E. Coli / Pluvial / Assainissement / Erosion / Micropolluants / Ressource / Besoin en eau / Littoral / Risques



Au cours de ces échanges, des actions spécifiques sont venues compléter ou préciser les propositions opérationnelles, intégrant également les 53 mesures du récent **Plan Eau (Mars 2023)**.

II. UNE STRATEGIE A L'ECHELLE DU BV SEINE NORMANDIE

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant Seine Normandie a été adopté par le comité de bassin (rassemblant des représentants des usagers, des associations, des collectivités et de l'Etat) le 23 Mars 2022.

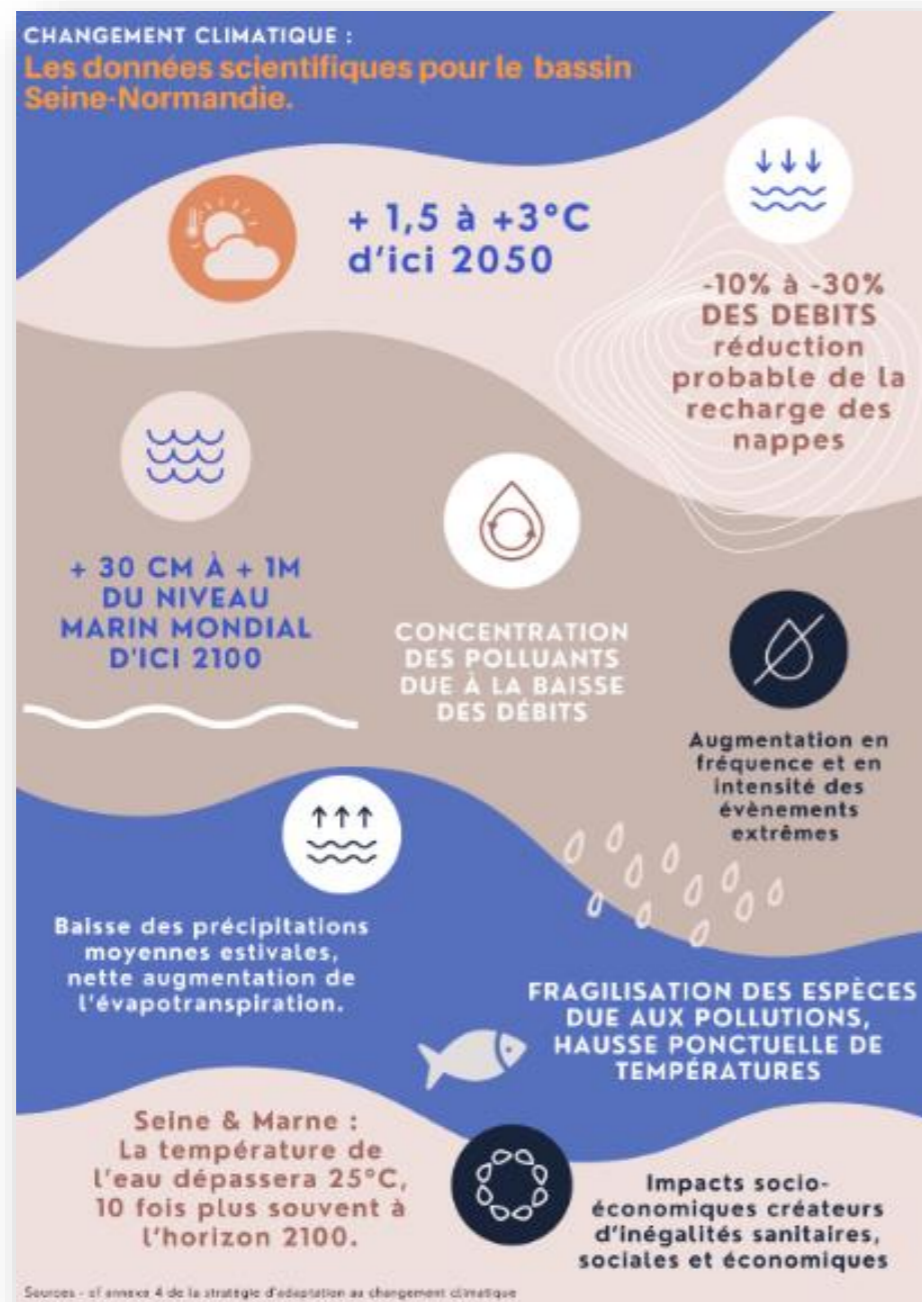
Cet outil de planification de la politique de l'eau s'organise autour des 5 orientations fondamentales :

- Pour un territoire vivant et résilient : des rivières fonctionnelles, des milieux humides préservés et une biodiversité en lien avec l'eau restaurée (orientation fondamentale 1)
- Réduire les pollutions diffuses en particulier sur les aires d'alimentation de captage d'eau potable (orientation fondamentale 2)
- Pour un territoire sain : réduire les pressions ponctuelles (orientation fondamentale 3)
- Pour un territoire préparé : assurer la résilience des territoires et une gestion équilibrée de la ressource en eau face au changement climatique (orientation fondamentale 4)
- Agir du bassin à la côte pour protéger et restaurer la mer et le littoral (orientation fondamentale 5)

Le SDAGE est complété à l'échelle du bassin versant Seine Normandie par une stratégie d'adaptation au changement climatique, adoptée le 5 Octobre 2023 par le comité de bassin.

Huit objectifs pour un territoire plus résilient face au changement climatique sont ainsi applicables :

- Réduire la dépendance à l'eau
- Préserver la qualité de l'eau
- Préserver la biodiversité et les services écosystémiques
- Prévenir les risques d'inondation et coulées de boue
- Anticiper les conséquences de l'élévation du niveau de la mer
- Favoriser la recharge naturelle des nappes
- Lutter contre la vulnérabilité aux vagues de chaleur
- Accompagner les acteurs pour des changements de comportement profonds



La stratégie pour le SAGE Sée et Côtiers Granvillais doit permettre la mise en application locale du document du SDAGE et de la stratégie d'adaptation au changement climatique, tout en tenant compte des spécificités du bassin versant.

III. METHODOLOGIE D'ELABORATION DE LA STRATEGIE DU SAGE SEE ET COTIERS GRANVILLAIS

La définition des 6 enjeux de territoire du SAGE, du scénario tendanciel et des scénarios alternatifs a permis d'identifier 124 leviers d'actions nécessaires à la prise en compte des conséquences attendues du changement climatique, et à l'atteinte, à minima, du Bon Etat Ecologique de toutes les masses d'eau du territoire.

Sur cette base, 6 ateliers de travail thématiques ont été organisés :

- Atelier Eaux usées du 25 Janvier 2024
- Atelier Eaux potabilisables du 15 Février 2024 (matin)
- Atelier Eaux pluviales du 15 février 2024 (après midi)
- Restitution des trois premiers ateliers à la CLE – 22 Février 2024
- Atelier agricole du 14 Mars 2024
- Atelier GEMAPI du 21 Mars 2024
- Atelier Urbanisme du 28 Mars 2024
- Restitution des trois derniers ateliers à la CLE – 4 Avril 2024
- Restitution de l'approche stratégique à la CLE – 16 Avril 2024

Au cours de ces ateliers, les leviers d'actions identifiés dans les phases préalables ont été étudiés, et le positionnement du SAGE a fait l'objet de débats puis d'une validation par la CLE.

Pour certains sujets (réglementaire notamment), la stratégie a été conditionnée à la réussite d'une écriture satisfaisante, permettant de maintenir des usages sur le territoire et s'inscrire dans le respect et la compréhension des règles déjà existantes.

1. UNE PREMIERE APPROCHE BASEE SUR LES GRANDES THEMATIQUES DU DIAGNOSTIC

Les 124 leviers d'actions ont tout d'abord été organisés selon les grandes thématiques du diagnostic :

- Lessivage
- Ruissellement
- Milieux terrestres
- Milieux aquatiques
- Ressource (quantitatif)
- Pluvial
- Eaux usées
- Pollutions microbiologiques
- Risques

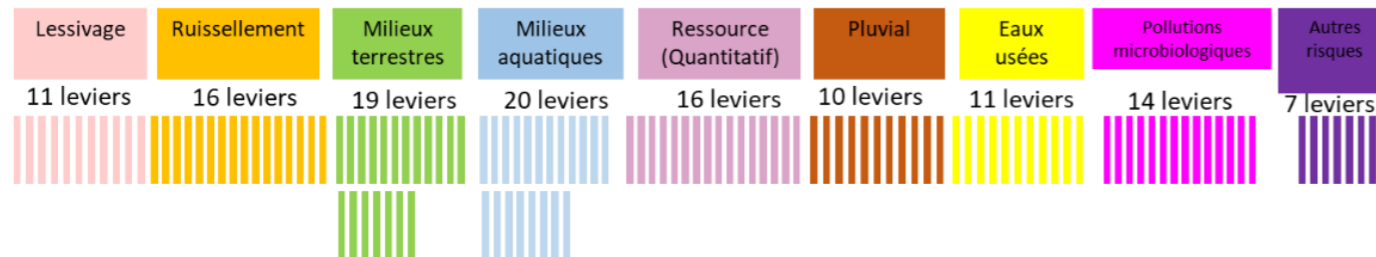


Tableau 4 : Organisation des leviers d'actions (chaque barrette colorée représente un levier d'action) définis au cours de l'année 2023

Pour faciliter le travail dans les ateliers, plusieurs niveaux d'intervention du SAGE ont été préalablement définis, et ont permis d'évaluer, pour chaque levier d'action, l'ambition du SAGE, le rôle de la structure porteuse et les acteurs concernés sur le territoire (EPCI, chambres consulaires, Syndicats, entreprises...).

Veille	Veille
Sensibilisation	V + Sensibilisation des acteurs
Formation	V + S + Formation des acteurs
Accompagnement	Harmonisation sur le territoire
Etude	Pilotage d'études (en interne ou externe)
Règlementation	Définir un cadre dans le SAGE

Tableau 5 : les niveaux d'intervention du SAGE, défini pour chaque levier d'action au cours des six ateliers de travail sur la stratégie. Les quatre premiers niveaux indiquent une implication croissante du SAGE (de veille à formation/accompagnement). Le SAGE peut en plus de ces quatre niveaux d'intervention, réaliser des études complémentaires ou définir un cadre réglementaire pour le territoire.

Les 124 leviers d'actions identifiés pourront être traduits dans le futur SAGE sous différentes formes rédactionnelles. Pour rappel, dans un SAGE, un encadrement réglementaire est possible de deux principales manières :

- Dans les dispositions du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), afin que la règle s'applique à toutes les institutions (EPCI, Communes, Services instructeurs, Etat...)
- Dans un règlement qui est opposable à tous les usagers du territoire

2. UNE ADAPTATION A LA STRATEGIE CHANGEMENT CLIMATIQUE DU SDAGE

En Octobre 2023, la stratégie d'adaptation au changement climatique du SDAGE Seine Normandie a été adoptée. Afin de simplifier la notion de compatibilité entre le SAGE Sée et Côtiers granvillais et le SDAGE Seine Normandie, il a été décidé de réorganiser les leviers d'actions selon les huit « objectifs pour un territoire résilient » du SDAGE.

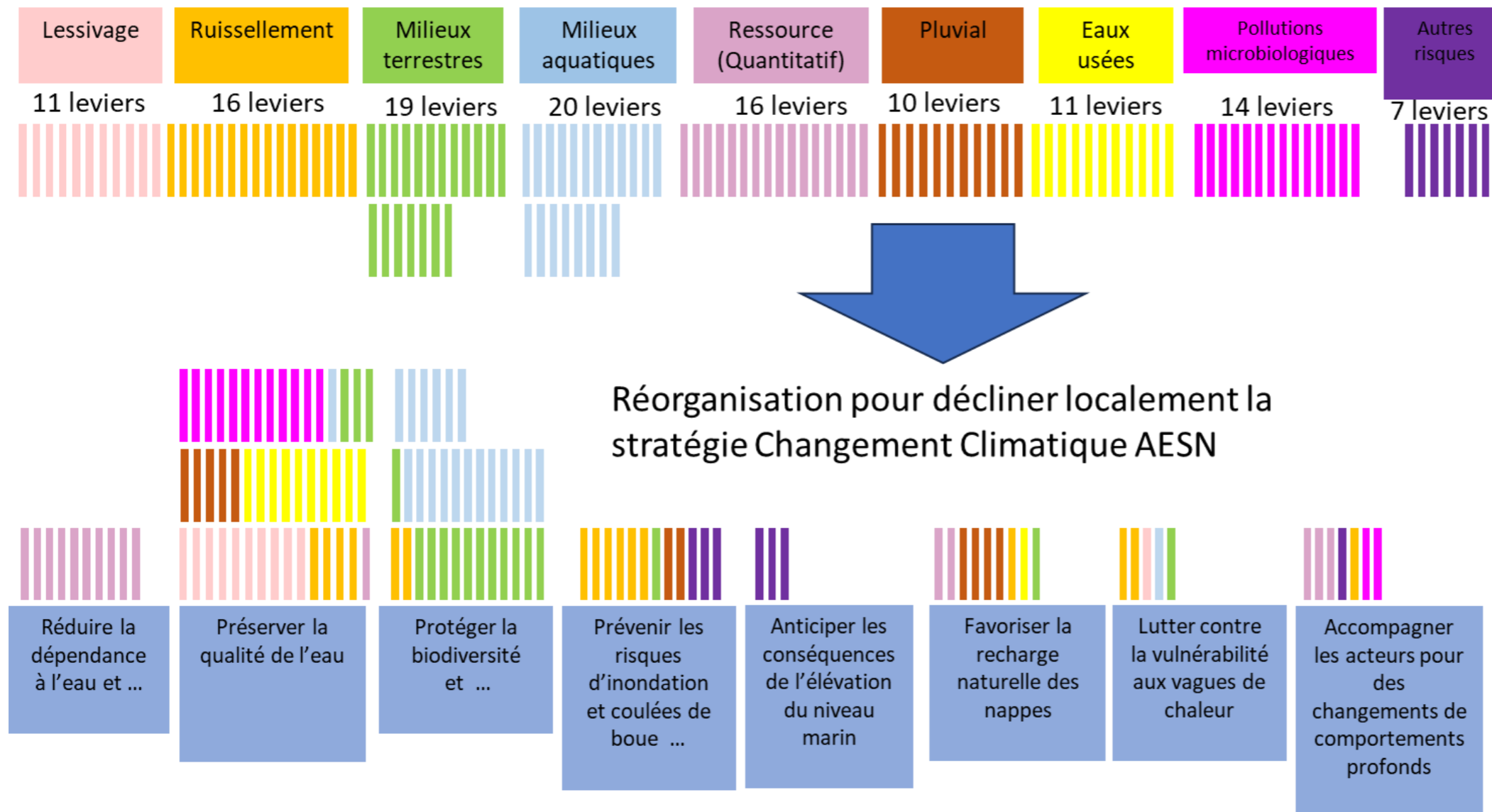


Tableau 6 : Réorganisation des leviers d'actions (chaque barrette colorée représente un levier d'action) définis au cours de l'année 2023, suite à l'approbation de la Stratégie d'adaptation au changement climatique du SDAGE Seine Normandie (Octobre 2023)

Certaines thématiques de la stratégie d'adaptation au changement climatique comme la préservation de la qualité de l'eau ou de la biodiversité et des services systémiques regroupent naturellement un grand nombre de leviers d'actions.

IV. LE SAGE COMME STRATEGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La CLE du SAGE Sée et Côtiers granvillais a précisé son ambition pour chacun des 124 leviers d'actions au cours des 6 ateliers de travail thématiques (Juillet 2023). Ce travail constitue le socle de la stratégie présentée ici, et permet de passer du diagnostic, des enjeux et des scénarios étudiés à une stratégie d'écriture du SAGE, en adéquation avec l'ambition de la structure porteuse.

Il s'agit de passer de « Qu'est-ce qu'on peut faire ? » à « Qu'est-ce qu'on veut faire ? » puis à « Comment on l'inscrit dans le document du SAGE ».

1. LES DIFFERENTES NATURES DES DISPOSITIONS DU SAGE

La CLE a entendu les propositions des acteurs du terrain. Les 124 leviers d'action identifiés sont répartis selon la typologie suivante :

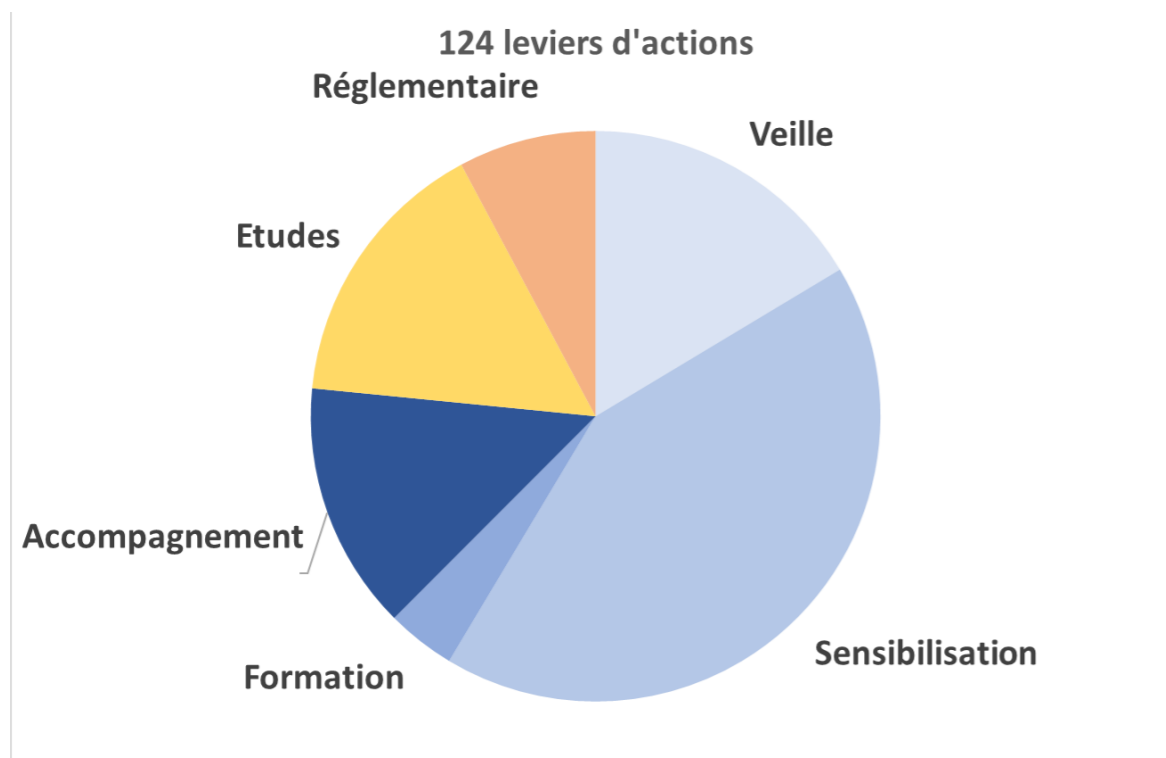


Figure 1 : répartition des leviers d'action réalisée par la CLE du SAGE. Pour chaque levier d'action, le niveau d'ambition du futur SAGE et de sa structure poreuse a été défini selon les six items présentés ci-dessus.

<p>Veille</p> <p>la CLE se tient informée de l'avancée de certains sujets sur son territoire et de nouvelles données ou approches sur d'autres territoires. Cette veille permet d'harmoniser le niveau de connaissance de l'ensemble des acteurs.</p> <p>Ex : suivi des taux de pertes sur les réseaux d'eau potable)</p>	<p>Sensibilisation</p> <p>Avant d'envisager des actions concrètes sur le territoire, il faut parfois simplement sensibiliser les acteurs à certains sujets, certaines pratiques.</p> <p>Le SAGE peut participer à cette sensibilisation ou fédérer les acteurs de la sensibilisation.</p> <p>Ex : sensibiliser les particuliers aux économies d'eau</p>
<p>Accompagnement</p> <p>Pour permettre la réalisation de certaines actions mettre en place ou faire évoluer certaines pratiques, il peut être nécessaire de prévoir un accompagnement dédié aux acteurs.</p> <p>Ex : Accompagnement des agriculteurs ou des conseillers agricoles aux changements de techniques culturales</p>	<p>Formation</p> <p>La formation est également un moyen de mettre en place certaines actions sur le territoire. Plus que de la sensibilisation, il s'agit de faire monter en compétences les acteurs.</p> <p>Ex : formation des agents des collectivités à la désimperméabilisation</p>
<p>Etudes</p> <p>Certaines thématiques ne sont pas suffisamment renseignées sur le territoire ou mériteraient d'être approfondies par des études ciblées. Le SAGE peut accompagner cette volonté d'acquisition de données complémentaires.</p> <p>Ex : connaitre les micropolluants rejetés par les stations d'épuration</p>	<p>Règlementation</p> <p>Le SAGE peut encadrer certaines pratiques sur le territoire par une écriture réglementaire, dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable ou dans un règlement (opposable à tous).</p> <p>Ex : gestion des eaux pluviales en zone rurale</p>

De manière générale, la stratégie de la CLE propose que le SAGE soit principalement un outil de veille, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement (cf. graphique page précédente). Des études seront nécessaires pour améliorer la connaissance sur certaines thématiques ou pour harmoniser la connaissance sur l'ensemble du territoire (dans certains domaines, la connaissance n'est pas homogène sur le territoire du SAGE). La portée réglementaire du SAGE n'est mobilisée que sur quelques thématiques, et conditionnée à une écriture satisfaisante pour les acteurs du territoire.

Le SAGE se veut un outil d'adaptation au changement climatique. Il reprendra donc la structure de la stratégie du bassin Seine Normandie, mais en le déclinant et s'adaptant aux enjeux spécifiques du bassin versant. Les leviers sont donc répartis ainsi :

- Réduire la dépendance à l'eau
- Préserver la qualité de l'eau
- Préserver la biodiversité et les systèmes écosystémiques
- Prévenir les risques d'inondation et coulées de boue
- Anticiper les conséquences de l'élévation du niveau de la mer
- Favoriser la recharge naturelle des nappes
- Lutter contre la vulnérabilité aux vagues de chaleur
- Accompagner les acteurs pour des changements de comportement profonds

2. PROTEGER LES RESSOURCES ET ECONOMISER L'EAU POTABLE

Le diagnostic a montré que le territoire du SAGE est soumis à des fluctuations saisonnières des besoins en eau (tourisme sur la frange littorale et abreuvement du bétail). Couplée aux changements climatiques (été plus longs et plus secs), cette saisonnalité entraîne un besoin de protection de la ressource et de sobriété pour l'ensemble des acteurs.

Les syndicats de production et de distribution sont déjà engagés dans ces démarches, il s'agit donc pour le SAGE d'accompagner la stratégie déjà en place et d'en être le relais :

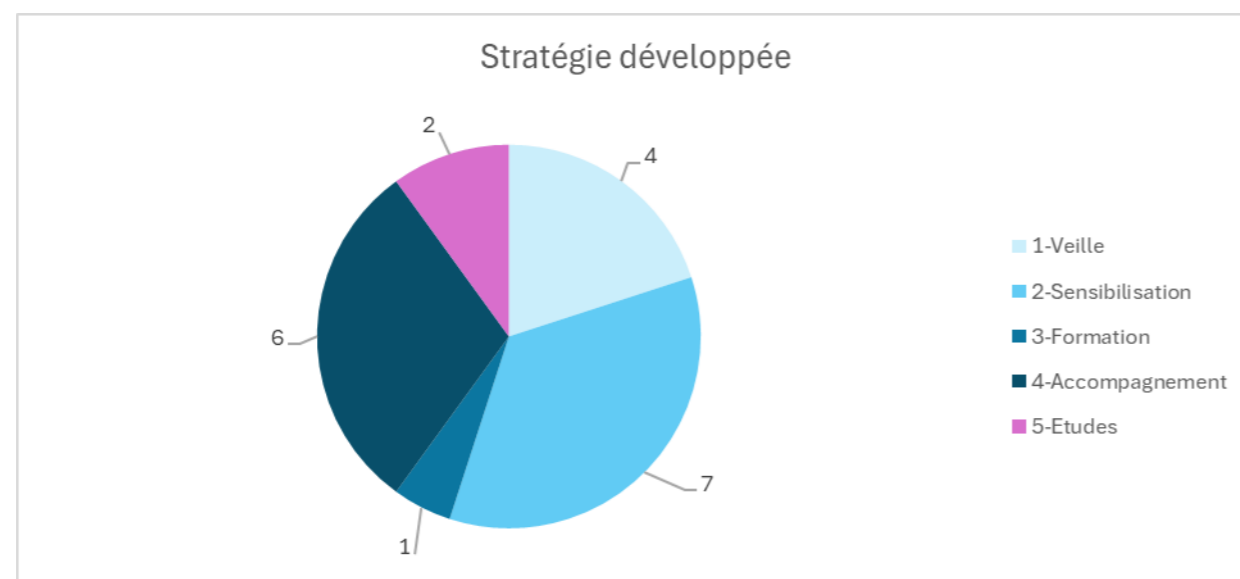
- Mieux connaître la ressource (quantité et qualité) et la préserver
- Affiner la connaissance des besoins des acteurs du territoire
- Optimiser la distribution : sécuriser la production, réduire les pertes et développer des nouvelles techniques de valorisation des eaux
- Continuer à développer la sobriété par de la sensibilisation de tous les acteurs et l'anticipation des besoins

Propositions de la CLE pour le futur SAGE :

1. Mieux connaître et Préserver la qualité des ressources AEP
2. Optimiser la disponibilité : Réduire les pertes, sécuriser l'approvisionnement, valoriser les eaux non-conventionnelles
3. Organiser la sobriété : mieux connaître les évolutions saisonnières de chaque activité pour mieux planifier les prélèvements par usages, sensibiliser les utilisateurs

Rôle de la structure porteuse du SAGE

L'ambition de la CLE est d'accompagner les acteurs présents et d'être le relais des politiques déjà en place sur le territoire. Le futur SAGE insistera donc sur ces points sous forme de veille et de sensibilisation au sein des futures dispositions.



N°	Thématique	Leviers d'actions identifiés pour protéger les ressources et économiser l'eau potable	Rôle du SAGE défini lors des commissions Stratégie
8	Lessivage	Vers une évolution des cultures adaptées au changement climatique, moins exigeantes en eau, orientées fourrage.	2-Sensibilisation
21	Erosion Ruissellement	Adapter les cultures végétales au changement climatique. Préserver la ressource en eau. Réduire encore les intrants	2-Sensibilisation
23	Erosion Ruissellement	Accompagner les agriculteurs sur les AAC. Au delà des nitrates et des pesticides, il faut intégrer le bocage dans la réflexion des exploitants	2-Sensibilisation
67	Quantitatif	Sensibiliser sur l'origine de l'eau distribuée (Communication). Rappeler que cette eau facile d'accès chez soi provient d'une ressource à protéger.	2-Sensibilisation
68	Quantitatif	Actualiser les besoins agricoles (ref PGRE). Attente de l'enquête de la chambre d'agriculture sur les volumes d'eau nécessaires aux exploitants.	4-Accompagnement
69	Quantitatif	Favoriser l'utilisation des ressources non conventionnelles (hors AEP)	4-Accompagnement
70	Quantitatif	Diagnostiquer les sources d'économies dans les équipements publics-privés (gros consommateurs) et poursuivre les travaux de maintenance/remplacement	1-Veille
71	Quantitatif	Informar sur les projets de ré-ut. Nouvelle problématique à mettre en avant, avec en particulier les 2 projets sur les stations de Granville (Lavoisier) et d'Avranches	2-Sensibilisation
72	Quantitatif	Quantifier la consommation réelle des exploitations agricoles (Compteurs). Besoins au moins équivalents à la distribution d'eau potable.	4-Accompagnement
73	Quantitatif	Protéger tous les captages prioritaires (AAC). Revoir la pertinence des Périmètres de protection anciens	1-Veille
74	Quantitatif	Sécuriser les besoins des exploitants (Convention)	4-Accompagnement
75	Quantitatif	Valoriser les pratiques économiques moins consommatrices d'eau	4-Accompagnement
76	Quantitatif	Fixer un objectif de réduction des prélèvements. Définition des volumes prélevables admissibles	1-Veille
77	Quantitatif	Etude des volumes prélevables	5-Etudes
78	Quantitatif	Former sur les gestions d'économie.	3-Formation
79	Quantitatif	Accompagner la protection de tous les captages (Périmètre et/ou AAC). Tenir compte du sens de variation des concentrations en nitrates, et de la contamination par d'autres molécules actives (solubles), mais également l'érosion	4-Accompagnement
80	Quantitatif	Conditionner le développement agricole local à la capacité de la ressource (Taille cheptel). Mettre en parallèle les besoins et la ressource locale (puits/forage).	2-Sensibilisation

81	Quantitatif	Recensement des forages privés, au-delà des puits et forages agricoles, pour connaître le % réel de prélèvement dans la ressource. (ex : camping, serristes ...)	5-Etudes
82	Quantitatif	Taux de renouvellement du réseau public (1,6% : 60 ans). Objectifs opérationnels des syndicats	1-Veille
118	Autres Riques	Intégrer la culture du risque et de gestion de crise	2-Sensibilisation

3. PRESERVER LA QUALITE DE L'EAU

Ce second enjeu du SDAGE est celui le plus transversal, puisque la notion de qualité de l'eau peut avoir un lien avec l'ensemble des activités du territoire.

Depuis le début du processus d'élaboration du SAGE (Etat des lieux puis diagnostic), le ruissellement en milieu rural représente un des constats les plus récurrents, et donc l'enjeu majeur pour la qualité de l'eau. Cette thématique transversale concerne l'érosion hivernale, lors des épisodes de crues (nappes hautes), mais également les épisodes orageux plus réguliers et soutenus.

Comme évoqué lors des ateliers, le SAGE doit donc permettre le ralentissement des eaux de ruissellement sur le territoire.

Mais la préservation de la qualité de l'eau ne se limite pas au ruissellement, d'autres ambitions ressortent :

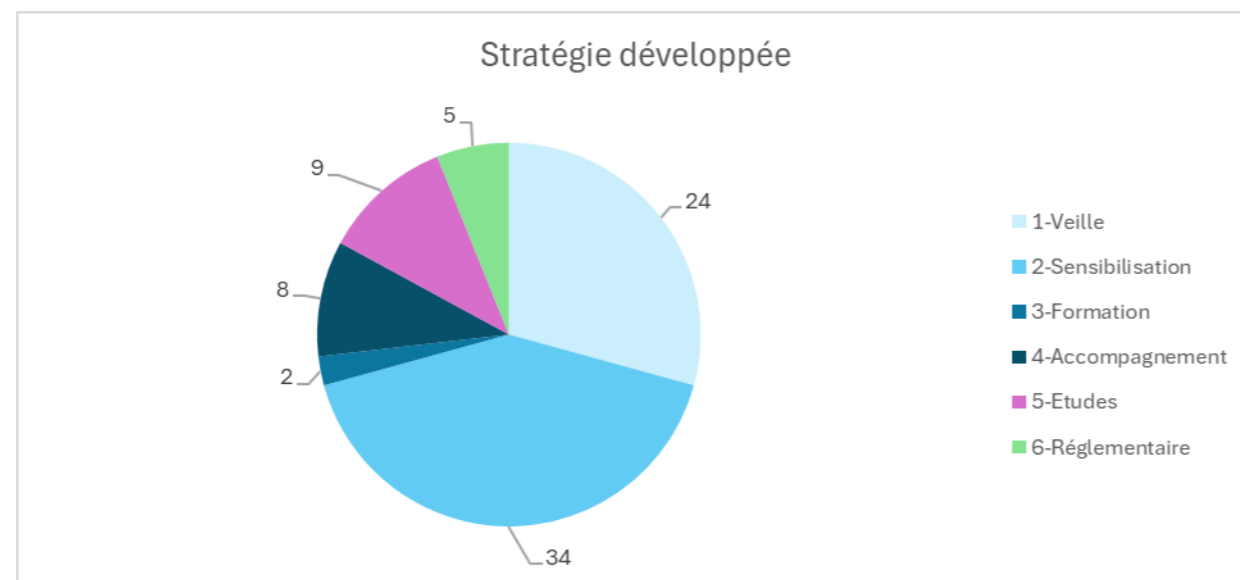
- Encore mieux travailler sur l'utilisation de l'azote dans un contexte agricole d'élevage pour limiter les fuites parcellaires
- Continuer à améliorer les systèmes d'assainissement collectifs et individuels. Intégrer le volet gestion des eaux pluviales, qui peut également être un facteur dégradant pour la qualité de l'eau
- Réduire les quantités de produits utilisés sur le territoire (certaines molécules de phytosanitaires notamment).

Propositions de la CLE

1. Lutte contre l'érosion hivernale et estivale pour diminuer les incidences du ruissellement sur les milieux aquatiques (y compris littoraux)
2. Réduire les fuites d'azote en optimisant sa gestion dans un contexte agricole d'élevage
3. Poursuivre les efforts sur l'amélioration de l'assainissement et intégrer les eaux pluviales à la réflexion
4. Réduire les quantités de produits utilisés sur le territoire

Rôle de la structure porteuse du SAGE

Ce sujet transversal de la qualité de l'eau sera traité par un nombre important de leviers d'actions, et donc une implication forte de la part de la structure porteuse du SAGE (veille, sensibilisation, formation, accompagnement, études et réglementaire).



N°	Thématique	Leviers d'actions identifiés pour préserver la qualité de l'eau	Rôle du SAGE défini lors des commissions Stratégie
1	Lessivage	Sensibiliser à l'application de la réglementation (agricole) sur les secteurs où les manquements ont été observés (Sols nus, largeur de bandes enherbées ...)	2-Sensibilisation
2	Lessivage	Sensibiliser aux risque de fuites de nitrates (Communication agricole), car la prise de conscience nécessite d'identifier le problème (à venir) nitrates sur ces masses d'eau	2-Sensibilisation
3	Lessivage	Améliorer la connaissance sur les eaux souterraines. La qualité "Nitrates" est en effet très variable d'une nappe à l'autre, et peut se dégrader. Suivre l'arrêt de l'utilisation du S-métolachlore.	5-Etudes
4	Lessivage	Identifier et protéger les Zones humides (ZH). Terminer les inventaires communaux sur le Val de Sée, pour homogénéiser le niveau de connaissance sur l'ensemble du territoire	1-Veille
5	Lessivage	Promouvoir les expériences engagées sur les Aires d'Alimentation de Captage. Références locales, animations agricoles qui ont un peu de recul. Peut être enrichi par d'autres expériences du Massif Armoricaïn	2-Sensibilisation
6	Lessivage	Former pour une meilleure utilisation des fumures organiques (élevages). Le gisement d'azote (fumier et lisier) n'est pas complètement valorisé à l'échelle de l'exploitation	3-Formation
7	Lessivage	Former, pour réduire les apports d'azote minéral (élevages). Si les fumures organiques sont mieux valorisées, maîtrisées, il y aura moins besoin d'intrants minéraux.	3-Formation
9	Lessivage	Préserver les ressources potentielles souterraines du Val de Sée identifiées, par le BRGM pour l'avenir (ref PGRE).	5-Etudes
10	Lessivage	Recherche d'un équilibre Agro - Environnemental . Développer la notion du Service Environnemental (Prime Service Environnemental PSE)	2-Sensibilisation
	Lessivage	Aider au maintien des ZH et du bocage (PSE / MAEC). Approche générale des services économiques et environnementaux des ZH et des Haies.	1-Veille
11	Lessivage	Proposer un modèle de rentabilité du LAIT, sans concentration de l'élevage. Adapter la production agricole à la protection de l'eau, dans une approche économique viable	2-Sensibilisation
12	Erosion Ruissellement	Former sur le risque lié au curage des fossés. Focus sur la gestion de la voirie auprès des gestionnaires de voirie.	2-Sensibilisation

13	Erosion Ruissellement	Cartographier le bocage (PLUi). Avoir une référence à 2025 sur la qualité et le linéaire des haies (ref à un observatoire ?)	2-Sensibilisation
14	Erosion Ruissellement	Hiérarchiser la qualité des haies. Valoriser l'ensemble des fonctions de la Haie (Eau/Biodiversité/Paysage/Agricole)	6-Réglementaire
15	Erosion Ruissellement	Stopper l'arasement des haies en bordure de voiries. Réglementer, sur l'ensemble des voiries ?	2-Sensibilisation
16	Erosion Ruissellement	Stopper l'arasement des haies en bordure de voiries. Former sur le rôle anti-érosif des haies de bas de pente, et sur la situation à risque d'exportation des eaux chargées par le fossé de route	2-Sensibilisation
17	Erosion Ruissellement	Sensibiliser au risque d'érosion. Qu'est ce que l'érosion? Mal identifiée par les exploitants. L'identification des causes est nécessaire avant de proposer des solutions acceptables.	2-Sensibilisation
19	Erosion Ruissellement	Valoriser les actions des CTMA. Elles sont nombreuses et beaucoup d'expériences fonctionnent. Il faut s'en inspirer	2-Sensibilisation
20	Erosion Ruissellement	Sensibiliser les opérateurs agricoles. Besoin de mettre en perspective le conseil agricole avec le conseil agro-environnemental	2-Sensibilisation
21	Erosion Ruissellement	Adapter les cultures végétales au changement climatique. Préserver la ressource en eau. Réduire encore les intrants	2-Sensibilisation
22	Erosion Ruissellement	Achat et formation au matériel agricole alternatif. Entretenir une dynamique de changement des pratiques pour limiter le ruissellement de surface	4-Accompagnement
23	Erosion Ruissellement	Accompagner les agriculteurs sur les AAC. Au delà des nitrates et des pesticides, il faut intégrer le bocage dans la réflexion des exploitants	2-Sensibilisation
24	Erosion Ruissellement	Mettre en place des aménagements d'hydraulique douce. Si possible, lorsque les parcelles commencent à être très grandes (noues, talus, travail du sol...)	4-Accompagnement
25	Erosion Ruissellement	Développer les PSE sur le bocage et les zones humides (retenir l'eau). Aider les exploitants à gérer leur territoire pour la protection de la ressource	1-Veille
26	Erosion Ruissellement	Conserver la polyculture - élevage en facilitant l'installation des jeunes. Dans la perspective du maintien au scénario Bocage / Elevage familial	1-Veille
27	Erosion Ruissellement	Etendre les actions à l'ensemble du territoire. Généraliser à grand échelle l'approche Bocage / protection de la Ressource	6-Réglementaire
28	Milieux naturels terrestres	Préciser les inventaires ZH sur les secteurs à projet (ouverts à l'urbanisation). Lors de la réalisation des documents de planification ou modif des PLU	6-Réglementaire

29	Milieux naturels terrestres	Réaliser un inventaire ZH sur tout projet d'aménagement. Sur chaque opération (publique ou privée) d'aménagement soumise à PA ou PC.	6-Réglementaire
30	Milieux naturels terrestres	Interdire de destructions des zones humides (reste à définir quelle surface minimum). A étudier précisément ...	2-Sensibilisation
32	Milieux naturels terrestres	Encadrer le retournement des prairies. En particulier lors des reprises d'exploitation (où le retournement est autorisé)	1-Veille
33	Milieux naturels terrestres	Finaliser les inventaires communaux du territoire (Val de Sée).	4-Accompagnement
35	Milieux naturels terrestres	Sensibiliser aux fonctions des ZH, au-delà de la dénitrification	1-Veille
37	Milieux naturels terrestres	Promouvoir une économie circulaire du bois de bocage, pour donner une valeur économique à la préservation des haies.	4-Accompagnement
38	Milieux naturels terrestres	Cohérence des outils réglementaire de protection des haies. Expliquer les réglementations liées à la protection de la Haie avant projet d'abattage (PAC, Espèces protégées, PLU ...)	2-Sensibilisation
39	Milieux naturels terrestres	Sensibiliser à l'entretien des haies (voirie). Expliquer le rôle de la haie et du talus en bord de voirie.	2-Sensibilisation
41	Milieux naturels terrestres	Créer un observatoire du bocage. Pour avoir des données chiffrées, à jour, sur les pertes et les comparer aux replantations (encore déficitaires)	2-Sensibilisation
42	Milieux naturels terrestres	Suivi dans le temps des linéaires et surfaces. Récolter cette information terrain produite à l'échelle locale (ou EPCI)	1-Veille
44	Milieux naturels terrestres	Contractualiser entre collectivités et agriculteurs (bois bocage). Donner une valeur économique complémentaire à la Haie	2-Sensibilisation
45	Milieux naturels terrestres	Préserver le bocage et les ZH en adéquation avec l'activité agricole (Mise en place de Contrat Carbone complémentaire)	2-Sensibilisation
46	Milieux naturels terrestres	Aider au maintien des ZH et du bocage (PSE / MAEC). Approche générale des services économiques et environnementaux des ZH et des Haies.	2-Sensibilisation
47	Milieux aquatiques	Expliquer la notation des Masses d'eau par les des bio-indicateurs, pour pouvoir identifier les actions à mettre en place pour atteindre le Bon Etat sur ces masses d'eau déclassées	2-Sensibilisation
50	Milieux aquatiques	Prioriser les interventions de l'aval vers l'amont. (en lien avec la continuité écologique)	2-Sensibilisation

53	Milieux aquatiques	Etudier le colmatage des frayères. Besoin de quantifier ce phénomène, et faire le lien avec les risques d'érosion	2-Sensibilisation
67	Quantitatif	Sensibiliser sur l'origine de l'eau distribuée (Communication). Rappeler que cette eau facile d'accès chez soi provient d'une ressource à protéger.	2-Sensibilisation
71	Quantitatif	Informersur les projets de ré-ut. Nouvelle problématique à mettre en avant, avec en particulier les 2 projets sur les stations de Granville (Lavoisier) et d'Avranches	2-Sensibilisation
73	Quantitatif	Protéger tous les captages prioritaires (AAC). Revoir la pertinence des Périmètres de protection anciens	1-Veille
80	Quantitatif	Conditionner le développement agricole local à la capacité de la ressource (Taille cheptel). Mettre en parallèle les besoins et la ressource locale (puits/forage).	2-Sensibilisation
83	Pluvial	Zonage EP (Réglementaire). Il est obligatoire mais rarement réalisé. Document opposable au tiers.	2-Sensibilisation
84	Pluvial	Zonage EP. Premier outil d'aide à la décision des élus, sur les secteurs hors Loi sur l'Eau	4-Accompagnement
85	Pluvial	Sensibilisation à la charge polluante des eaux pluviales, trop sous estimée.	1-Veille
86	Pluvial	Poursuivre la mise en conformité du réseau EP sur les communes littorales. Chasser les mauvais branchements EU/EP	1-Veille
87	Pluvial	Accompagner les aménageurs, pour intégrer la gestion de l'eau dans les nouveaux projets (Anticipation du Zéro Artificialisation Nette)	4-Accompagnement
88	Pluvial	Limiter l'imperméabilisation des projets. Définir un % d'imperméabilisation sur l'urbanisation nouvelle	6-Réglementaire
89	Pluvial	Limiter l'imperméabilisation des projets. Proposer les solutions alternatives sur les voiries, les toitures et les parkings.	2-Sensibilisation
90	Pluvial	Améliorer les connaissances sur la qualité des eaux EP, pour mettre en place la réduction de ces flux polluants (non identifiés aujourd'hui)	5-Etudes
91	Pluvial	Promouvoir la dés-imperméabilisation, sur les sites déjà urbanisés (ref grande ZA, Zones commerciales, ZI, zone agglomération ...). Profiter des programmes de réhabilitation des centres bourgs.	2-Sensibilisation
92	Pluvial	Optimiser l'approche du Zéron Artificialisation Nette (ZAN). Aller plus loin que la réduction de l'imperméabilisation (îlots de fraîcheur, biodiversité, espèces protégées ...)	2-Sensibilisation
93	Eaux usées	Caractérisation de tous les postes de refoulement, dans les programmes de réhabilitation des réseaux EU. Définir la probabilité du risque de débordement	1-Veille
94	Eaux usées	Hiérarchisation du risque sur chaque poste (Réglementaire) et proposition d'un classement réglementaire local (R1), en lien avec n° 94	4-Accompagnement
95	Eaux usées	Sensibilisation sur les micro-polluants (Communication). Les effluents traités ont encore un impact sur le milieu récepteur	2-Sensibilisation

96	Eaux usées	Communiquer sur le projet de ré-utilisation (Réutilisation des effluents traités). Projet Lavoisier(Granville) et à Avranches en cours d'étude.	2-Sensibilisation
97	Eaux usées	Approche spécifique sur les masses d'eau en Etat Moyen (ME dégradées). Les rejets d'effluents (ANC) traités sont ils la cause principale de leur déclassement?	5-Etudes
98	Eaux usées	Relation micro-polluants - Qualité milieu littoral. Recherche de relation de causes à effet sur la qualité des eaux littorales	5-Etudes
99	Eaux usées	Hiérarchiser les mises en conformité ANC (spatial), grâce à l'exploitation cartographique si la base de données ANC est entièrement géoréférencée (SIG)	1-Veille
100	Eaux usées	Améliorer les connaissances sur la qualité des eaux EU traitées (Connaissance). Quel impact résiduel sur les milieux récepteur?	5-Etudes
101	Eaux usées	Analyser les effluents sur STEP >2000 Eq Hab.	1-Veille
102	Eaux usées	Analyser les effluents sur STEP >2000 Eq Hab. Identifier les molécules polluantes non négligeables, et déterminer les risques potentiels pour les dif	5-Etudes
103	Eaux usées	Géolocaliser les rejets directs non connus, non autorisés, pour les supprimer. Situations marginales difficiles à identifier, pouvant avoir un impact local significatif (surtout sur un petit cours d'eau)	5-Etudes
104	Pollutions microbio	Gestion patrimoniale des réseaux EU, intégrée dans les programmes des EPCI	1-Veille
105	Pollutions microbio	Poursuivre la recherche des mauvais raccordements, dans un premier temps, sur les versants directs des plages	1-Veille
106	Pollutions microbio	Sensibiliser sur la fragilité du milieu aquatique, et l'impact des rejets, même conformes réglementairement	2-Sensibilisation
107	Pollutions microbio	Harmoniser les méthodes de contrôle des ANC, en fonction des besoins des SPANC. A minima, un géoréférencement commune (ref INTERSAGE)	1-Veille
108	Pollutions microbio	Statuer sur les ANC sur la roche. Quelles techniques d'épuration autonome à mettre en avant sur ces secteurs sans sol?	1-Veille
109	Pollutions microbio	Analyser les sources de pollution et actualiser les profils de baignade	1-Veille
110	Pollutions microbio	Etude sur le cas particulier des entérocoques fécaux. Nouvelles causes de déclassement des baignades, indépendamment des épisodes pluvieux	1-Veille
111	Pollutions microbio	Conduire les actions des profils de vulnérabilité de baignade et conchylicole. Aller au bout du programme de reconquête, pour chaque plage	1-Veille
112	Pollutions microbio	Programme d'actions de Chausey. Ce programme est dimensionné par l'étude du SMEL	1-Veille
113	Pollutions microbio	Lutter contre les apports diffus de germes fécaux d'origines agricoles, sur les BV littoraux (PSE)	4-Accompagnement
114	Pollutions microbio	Chausey : contractualisation sur l'ANC. Trouver la solution technique (également sur secteur sans sol). Stations	1-Veille

		compactes ?	
115	Pollutions microbio	Traitement des premières pluies (EU/EP), rechercher les meilleurs solutions sur la frange littorale, avec peu d'espace disponible	5-Etudes
116	Pollutions microbio	Traitement des premières pluies (EU/EP), nécessite de trouver des capacités de stockages significatives dans un tissu urbain dense, en front de mer.	1-Veille
117	Pollutions microbio	ANC à mettre en conformité sur masses d'eau déclassées. Ces rejets diffus peuvent aussi être la cause du déclassement de certaines masses d'eau (les plus petites)	1-Veille

4. PROTEGER LA BIODIVERSITE ET LES SERVICES SYSTEMIQUES

La Sée est fréquentée par des poissons migrateurs amphihalins (saumon atlantique, anguille européenne, lamproie marine) dont les populations et les habitats sont fragiles. Ce patrimoine emblématique doit évidemment faire l'objet d'une protection, et d'une mise en lumière nécessaire.

Mais il est également nécessaire de prendre en compte l'ensemble de la biodiversité présente sur le bassin versant, et en particulier les espèces fréquentant les milieux humides et/ou bocagers, qui sont en lien avec le futur SAGE.

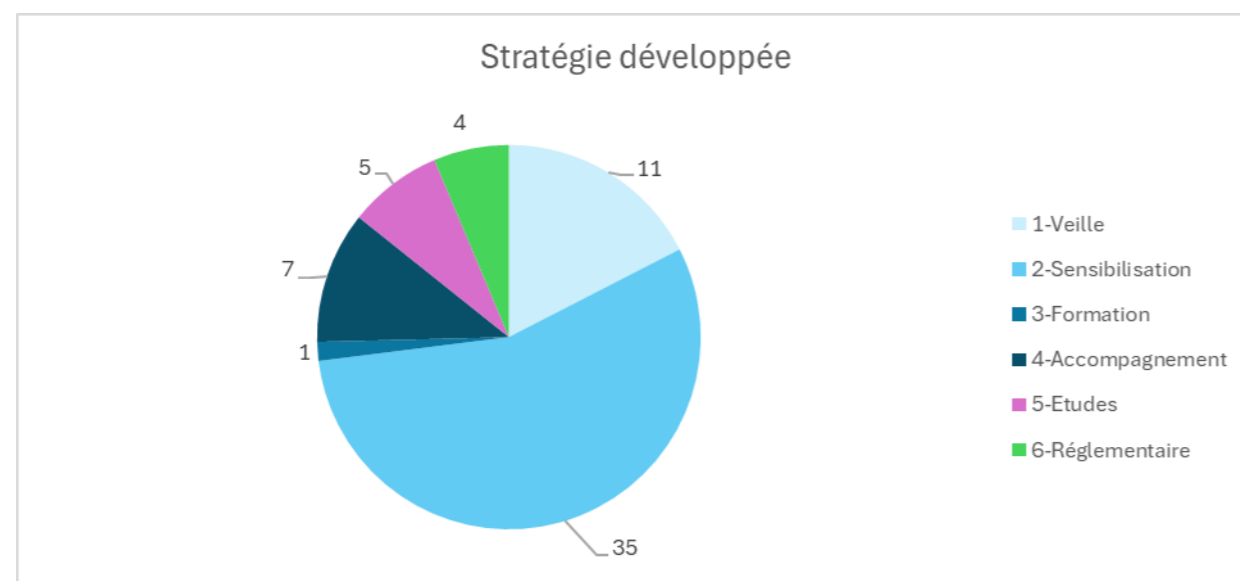
Cette biodiversité, souvent peu connue, fréquente de nombreux espaces agricoles, bocagers, forestiers, littoraux et même urbains. Sa préservation doit être envisagée en lien avec les activités existantes sur le territoire, pour arriver à concilier les usages et les services systémiques rendus.

Propositions de la CLE

1. Mieux connaître les services systémiques et permettre leur valorisation économique
2. Poursuivre la préservation des zones humides et du bocage en permettant également leur valorisation
3. Harmoniser la connaissance des ouvrages hydrauliques sur le territoire pour améliorer la continuité
4. Prendre conscience de la fragilité du patrimoine piscicole de la Sée et des Côtiers granvillais et du littoral, et assurer sa mise en lumière, en lien avec les évolutions Natura 2000 en cours sur le bassin versant

Rôle de la structure porteuse du SAGE

La protection de la biodiversité et des services systémiques est également un sujet transversal, qui peut parfois rejoindre celui de la qualité de l'eau (page précédente). Les échanges lors des ateliers montrent une nécessité d'arriver à valoriser certaines pratiques plus respectueuses des habitats naturels. La structure porteuse du SAGE devra donc, en plus de son travail d'animation et de sensibilisation, arriver à dynamiser les réflexions en cours sur la valorisation économique des services systémiques.



N°	Thématique	Leviers d'actions identifiés pour protéger la biodiversité et les services systémiques	Rôle du SAGE défini lors des commissions Stratégie
1	Lessivage	Sensibiliser à l'application de la réglementation (agricole) sur les secteurs où les manquements ont été observés (Sols nus, largeur de bandes enherbées ...)	2-Sensibilisation
4	Lessivage	Identifier et protéger les Zones humides (ZH). Terminer les inventaires communaux sur le Val de Sée, pour homogénéiser le niveau de connaissance sur l'ensemble du territoire	1-Veille
10	Lessivage	Recherche d'un équilibre Agro - Environnemental . Développer la notion du Service Environnemental (Prime Service Environnemental PSE)	2-Sensibilisation
	Lessivage	Aider au maintien des ZH et du bocage (PSE / MAEC). Approche générale des services économiques et environnementaux des ZH et des Haies.	1-Veille
11	Lessivage	Proposer un modèle de rentabilité du LAIT, sans concentration de l'élevage. Adapter la production agricole à la protection de l'eau, dans une approche économique viable	2-Sensibilisation
13	Erosion Ruissellement	Cartographier le bocage (PLUi). Avoir une référence à 2025 sur la qualité et le linéaire des haies (ref à un observatoire ?)	2-Sensibilisation
14	Erosion Ruissellement	Hiérarchiser la qualité des haies. Valoriser l'ensemble des fonctions de la Haie (Eau/Biodiversité/Paysage/Agricole)	6-Réglementaire
15	Erosion Ruissellement	Stopper l'arasement des haies en bordure de voiries. Réglementer, sur l'ensemble des voiries ?	2-Sensibilisation
16	Erosion Ruissellement	Stopper l'arasement des haies en bordure de voiries. Former sur le rôle anti-érosif des haies de bas de pente, et sur la situation à risque d'exportation des eaux chargées par le fossé de route	2-Sensibilisation
19	Erosion Ruissellement	Valoriser les actions des CTMA. Elles sont nombreuses et beaucoup d'expériences fonctionnent. Il faut s'en inspirer	2-Sensibilisation
20	Erosion Ruissellement	Sensibiliser les opérateurs agricoles. Besoin de mettre en perspective le conseil agricole avec le conseil agro-environnemental	2-Sensibilisation
23	Erosion Ruissellement	Accompagner les agriculteurs sur les AAC. Au delà des nitrates et des pesticides, il faut intégrer le bocage dans la réflexion des exploitants	2-Sensibilisation
25	Erosion Ruissellement	Développer les PSE sur le bocage et les zones humides (retenir l'eau). Aider les exploitants à gérer leur territoire pour la protection de la ressource	1-Veille

26	Erosion Ruissellement	Conserver la polyculture – élevage en facilitant l'installation des jeunes. Dans la perspective du maintien au scénario Bocage / Elevage familial	1-Veille
27	Erosion Ruissellement	Etendre les actions à l'ensemble du territoire. Généraliser à grand échelle l'approche Bocage / protection de la Ressource	6-Réglementaire
28	Milieux naturels terrestres	Préciser les inventaires ZH sur les secteurs à projet (ouverts à l'urbanisation). Lors de la réalisation des documents de planification ou modif des PLU	6-Réglementaire
29	Milieux naturels terrestres	Réaliser un inventaire ZH sur tout projet d'aménagement. Sur chaque opération (publique ou privée) d'aménagement soumise à PA ou PC.	6-Réglementaire
30	Milieux naturels terrestres	Interdire de destructions des zones humides (reste à définir quelle surface minimum). A étudier précisément ...	2-Sensibilisation
31	Milieux naturels terrestres	« Encadrer » l'ouverture des talus anti-érosif (voire dans quel cadre ICPE ?). Comment éviter ces "accidents" lors des travaux agricoles.	2-Sensibilisation
32	Milieux naturels terrestres	Encadrer le retournement des prairies. En particulier lors des reprises d'exploitation (où le retournement est autorisé)	1-Veille
33	Milieux naturels terrestres	Finaliser les inventaires communaux du territoire (Val de Sée).	4-Accompagnement
34	Milieux naturels terrestres	Atlas communaux de la biodiversité. Outil porté par des actions citoyennes, créant une dynamique pour valoriser son territoire	2-Sensibilisation
35	Milieux naturels terrestres	Sensibiliser aux fonctions des ZH, au-delà de la dénitrification	1-Veille
36	Milieux naturels terrestres	Etudier les conséquences d'une déprise agricole. Quelle ampleur? Sur quels secteurs? Quels effets?	2-Sensibilisation
37	Milieux naturels terrestres	Promouvoir une économie circulaire du bois de bocage, pour donner une valeur économique à la préservation des haies.	4-Accompagnement
38	Milieux naturels terrestres	Cohérence des outils réglementaire de protection des haies. Expliquer les réglementations liées à la protection de la Haie avant projet d'abattage (PAC, Espèces protégées, PLU ...)	2-Sensibilisation
39	Milieux naturels terrestres	Sensibiliser à l'entretien des haies (voirie). Expliquer le rôle de la haie et du talus en bord de voirie.	2-Sensibilisation
41	Milieux naturels terrestres	Créer un observatoire du bocage. Pour avoir des données chiffrées, à jour, sur les pertes et les comparer aux replantations (encore déficitaires)	2-Sensibilisation

42	Milieux naturels terrestres	Suivi dans le temps des linéaires et surfaces. Récolter cette information terrain produite à l'échelle locale (ou EPCI)	1-Veille
43	Milieux naturels terrestres	Gérer la ripisylve (arbres bord du cours d'eau), en intégrant les nouvelles problématiques du changement climatique	2-Sensibilisation
44	Milieux naturels terrestres	Contractualiser entre collectivités et agriculteurs (bois bocage). Donner une valeur économique complémentaire à la Haie	2-Sensibilisation
45	Milieux naturels terrestres	Préserver le bocage et les ZH en adéquation avec l'activité agricole (Mise en place de Contrat Carbone complémentaire)	2-Sensibilisation
46	Milieux naturels terrestres	Aider au maintien des ZH et du bocage (PSE / MAEC). Approche générale des services économiques et environnementaux des ZH et des Haies.	2-Sensibilisation
47	Milieux aquatiques	Expliquer la notation des Masses d'eau par les des bio-indicateurs, pour pouvoir identifier les actions à mettre en place pour atteindre le Bon Etat sur ces masses d'eau déclassées	2-Sensibilisation
48	Milieux aquatiques	Harmoniser la collecte des IAA*. Dans le but de mieux comprendre l'évolutions des populations d'anguilles.	2-Sensibilisation
49	Milieux aquatiques	Sensibiliser à la nécessité de protéger les espèces et les habitats. Dans ce contexte piscicole à fort potentiel que le public ne connaît pas forcément	2-Sensibilisation
50	Milieux aquatiques	Prioriser les interventions de l'aval vers l'amont. (en lien avec la continuité écologique)	2-Sensibilisation
51	Milieux aquatiques	Intégrer l'histoire et le patrimoine de la Vallée de la Sée. Pourquoi y a-t-il eu des moulins? Comment valoriser ce patrimoine, sans dégrader la continuité écologique.	2-Sensibilisation
52	Milieux aquatiques	Concier avec l'ensemble des acteurs. Réflexion et concertation sur les points bloquant la continuité, à résoudre le long du cours d'eau	2-Sensibilisation
53	Milieux aquatiques	Etudier le colmatage des frayères. Besoin de quantifier ce phénomène, et faire le lien avec les risques d'érosion	2-Sensibilisation
54	Milieux aquatiques	Cartographier les habitats et leurs fonctionnalités. Vers une meilleure compréhension du fonctionnement hydrobiologique de ces rivières	2-Sensibilisation
55	Milieux aquatiques	Comprendre la chute des effectifs. Approche pluri-annuelle scientifique sur ces rivières, pour expliquer les variations annuelles	2-Sensibilisation
56	Milieux aquatiques	Définir les espèces cibles par ordre de cours d'eau. Aller au-delà de la référence Grands Migrateurs	2-Sensibilisation
57	Milieux aquatiques	Station hydrométrique utilisable en période de basses eaux à Tirepiéd. Elle existe et présente des chronologies fournies. Fiable sur la période d'étiage.	1-Veille
58	Milieux aquatiques	Poursuivre l'identification des ouvrages limitants la continuité écologique. Au-delà du ROE, il y a des ouvrages difficilement franchissables	4-Accompagnement

59	Milieux aquatiques	Connaître le taux d'étagement. Possible une fois que l'ensemble des ouvrages est connu	4- Accompagnement
60	Milieux aquatiques	Différencier la petite continuité du chevelu, également sur les affluents. Son impact peut être très fort, sur certaines espèces (busages, petite chutes ... sous chemin, parcellaire)	4- Accompagnement
61	Milieux aquatiques	Intégrer le cycle biologique de l'anguille dans les IAA. Besoin de mieux comprendre l'influence du cycle naturel pour expliquer les hausses et baisses des IAA	2-Sensibilisation
62	Milieux aquatiques	Développer un observatoire et une vitrine (Moulin de la Sée) sur ces rivières remarquables. Profiter du potentiel de ces eaux pour mettre en place un outil pédagogique	4- Accompagnement
63	Milieux aquatiques	Caractériser la biodiversité des lits majeurs(habitats / espèces). Faire le lien entre le cours d'eau et sa vallée alluviale.	1-Veille
64	Milieux aquatiques	Prendre l'Anguille d'Europe pour espèce parapluie. Pour protéger un nombre conséquent d'espèces	2-Sensibilisation
65	Milieux aquatiques	Développer l'approche GTM en place sur le Thar, qui a pris de l'avance par rapport à la vallée de la SEE. Donc des expériences locales sont à valoriser	3-Formation
66	Milieux aquatiques	Intégrer le réchauffement des eaux, qui influencera les populations, dans les futurs programmes d'actions GEMA	5-Etudes
93	Eaux usées	Caractérisation de tous les postes de refoulement, dans les programmes de réhabilitation des réseaux EU. Définir la probabilité du risque de débordement	1-Veille
94	Eaux usées	Hiérarchisation du risque sur chaque poste (Réglementaire) et proposition d'un classement réglementaire local (R1), en lien avec n° 94	4- Accompagnement
95	Eaux usées	Sensibilisation sur les micro-polluants (Communication). Les effluents traités ont encore un impact sur le milieu récepteur	2-Sensibilisation
96	Eaux usées	Communiquer sur le projet de ré-utilisation (Réutilisation des effluents traités). Projet Lavoisier(Granville) et à Avranches en cours d'étude.	2-Sensibilisation
97	Eaux usées	Approche spécifique sur les masses d'eau en Etat Moyen (ME dégradées). Les rejets d'effluents (ANC) traités sont ils la cause principale de leur déclassement?	5-Etudes
98	Eaux usées	Relation micro-polluants - Qualité milieu littoral. Recherche de relation de causes à effet sur la qualité des eaux littorales	5-Etudes
100	Eaux usées	Améliorer les connaissances sur la qualité des eaux EU traitées (Connaissance). Quel impact résiduel sur les milieux récepteur?	5-Etudes
101	Eaux usées	Analyser les effluents sur STEP >2000 Eq Hab.	1-Veille
102	Eaux usées	Analyser les effluents sur STEP >2000 Eq Hab. Identifier les molécules polluantes non négligeables, et déterminer les risques potentiels pour les dif	5-Etudes

106	Pollutions microbio	Sensibiliser sur la fragilité du milieu aquatique, et l'impact des rejets, même conformes réglementairement	2-Sensibilisation
-----	---------------------	---	-------------------

5. PREVENIR LES RISQUES D'INONDATION

L'augmentation, ces dernières années, des épisodes d'inondation (hivernales ou estivales) s'explique par la combinaison d'évolutions climatiques et de pratiques qui favorisent les écoulements superficiels.

Sur les secteurs urbains, la thématique de la gestion des eaux pluviales doit être développée sur le territoire, pour permettre une évolution des pratiques, permettant de limiter le risque, et d'améliorer la qualité des rejets pluviaux (lien avec la qualité de l'eau).

Sur les secteurs agricoles, une appréhension globale du trajet de la goutte d'eau est nécessaire (du point haut jusqu'au cours d'eau), pour envisager un ralentissement des écoulements et limiter ainsi les risques.

Même si des plans de prévention sont en application sur le territoire, le SAGE peut également jouer un rôle dans l'acculturation du risque.

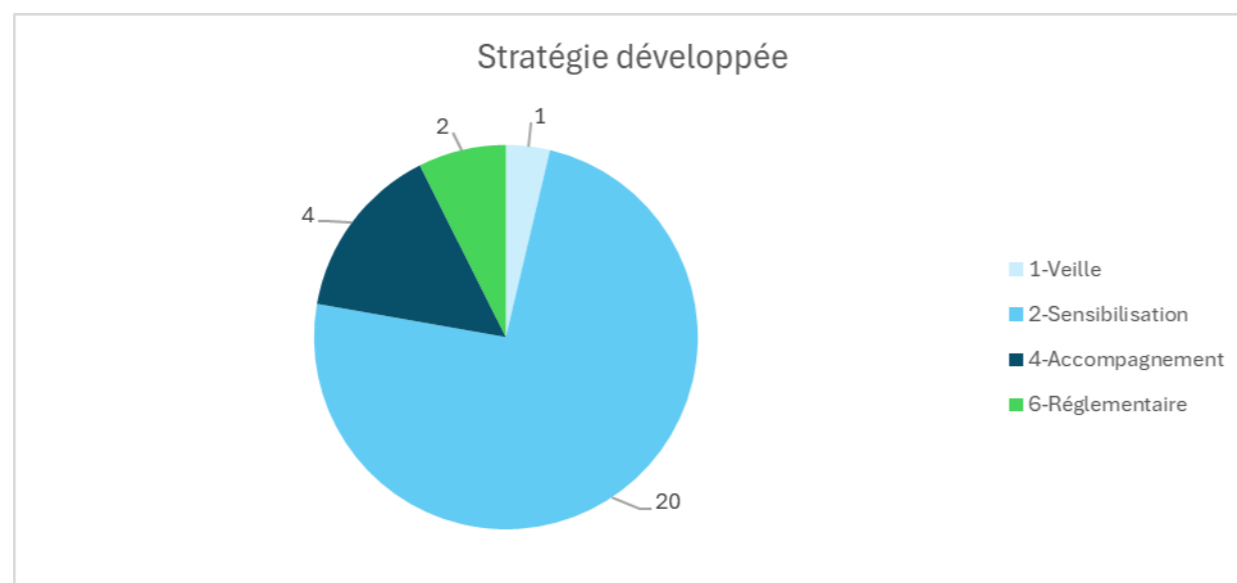
Propositions de la CLE

1. Mieux connaître le fonctionnement hydraulique global des bassins versants (haies, fossés, réseaux...)
2. Encadrer certaines pratiques pouvant entraîner localement des dysfonctionnements
3. Développer la gestion des eaux pluviales dans la planification urbaine (zonages) et en opérationnel (gestion alternative, effort sur l'imperméabilisation, gestion du risque)
4. Améliorer encore la culture du risque et accompagner les plans de prévention

Rôle de la structure porteuse du SAGE

Pour participer activement à la prévention des risques d'inondation, la structure porteuse doit sensibiliser les acteurs, et accompagner (collectivités et porteurs de projets urbains notamment) à la gestion des eaux pluviales et au fonctionnement d'un bassin versant.

Certains sujets peuvent faire l'objet d'une approche réglementaire, sous réserve d'une écriture adaptée aux réalités du territoire.



N°	Thématique	Leviers d'actions identifiés pour prévenir le risque d'inondation	Rôle du SAGE défini lors des commissions Stratégie
1	Lessivage	Sensibiliser à l'application de la réglementation (agricole) sur les secteurs où les manquements ont été observés (Sols nus, largeur de bandes enherbées ...)	2-Sensibilisation
4	Lessivage	Identifier et protéger les Zones humides (ZH). Terminer les inventaires communaux sur le Val de Sée, pour homogénéiser le niveau de connaissance sur l'ensemble du territoire	1-Veille
12	Erosion Ruissellement	Former sur le risque lié au curage des fossés. Focus sur la gestion de la voirie auprès des gestionnaires de voirie.	2-Sensibilisation
15	Erosion Ruissellement	Stopper l'arasement des haies en bordure de voiries. Réglementer, sur l'ensemble des voiries ?	2-Sensibilisation
16	Erosion Ruissellement	Stopper l'arasement des haies en bordure de voiries. Former sur le rôle anti-érosif des haies de bas de pente, et sur la situation à risque d'exportation des eaux chargées par le fossé de route	2-Sensibilisation
17	Erosion Ruissellement	Sensibiliser au risque d'érosion. Qu'est ce que l'érosion? Mal identifiée par les exploitants. L'identification des causes est nécessaire avant de proposer des solutions acceptables.	2-Sensibilisation
18	Erosion Ruissellement	Promouvoir les actions curatives. Sensibiliser les aménagements pour favoriser l'infiltration dans le sol et ralentir le ruissellement (agricole). Gestion de l'eau à la parcelle	2-Sensibilisation
19	Erosion Ruissellement	Valoriser les actions des CTMA. Elles sont nombreuses et beaucoup d'expériences fonctionnent. Il faut s'en inspirer	2-Sensibilisation
20	Erosion Ruissellement	Sensibiliser les opérateurs agricoles. Besoin de mettre en perspective le conseil agricole avec le conseil agro-environnemental	2-Sensibilisation
22	Erosion Ruissellement	Achat et formation au matériel agricole alternatif. Entretien d'une dynamique de changement des pratiques pour limiter le ruissellement de surface	4-Accompagnement
24	Erosion Ruissellement	Mettre en place des aménagements d'hydraulique douce. Si possible, lorsque les parcelles commencent à être très grandes (noues, talus, travail du sol...)	4-Accompagnement
31	Milieus naturels terrestres	« Encadrer » l'ouverture des talus anti-érosif (voire dans quel cadre ICPE ?). Comment éviter ces "accidents" lors des travaux agricoles.	2-Sensibilisation

39	Milieux naturels terrestres	Sensibiliser à l'entretien des haies (voirie). Expliquer le rôle de la haie et du talus en bord de voirie.	2-Sensibilisation
53	Milieux aquatiques	Etudier le colmatage des frayères. Besoin de quantifier ce phénomène , et faire le lien avec les risques d'érosion	2-Sensibilisation
83	Pluvial	Zonage EP (Réglementaire). Il est obligatoire mais rarement réalisé. Document opposable au tiers.	2-Sensibilisation
84	Pluvial	Zonage EP. Premier outil d'aide à la décision des élus, sur les secteurs hors Loi sur l'Eau	4-Accompagnement
87	Pluvial	Accompagner les aménageurs, pour intégrer la gestion de l'eau dans les nouveaux projets (Anticipation du Zéro Artificialisation Nette)	4-Accompagnement
88	Pluvial	Limiter l'imperméabilisation des projets. Définir un % d'imperméabilisation sur l'urbanisation nouvelle	6-Réglementaire
89	Pluvial	Limiter l'imperméabilisation des projets. Proposer les solutions alternatives sur les voiries, les toitures et les parkings.	2-Sensibilisation
91	Pluvial	Promouvoir la dés-imperméabilisation, sur les sites déjà urbanisés (ref grande ZA, Zones commerciales, ZI, zone agglomération ...). Profiter des programmes de réhabilitation des centres bourgs.	2-Sensibilisation
92	Pluvial	Optimiser l'approche du Zéron Artificialisation Nette (ZAN). Aller plus loin que la réduction de l'imperméabilisation (îlots de fraîcheur, biodiversité, espèces protégées ...)	2-Sensibilisation
118	Autres Riques	Intégrer la culture du risque et de gestion de crise	2-Sensibilisation
119	Autres Riques	Réduire l'imperméabilisation et l'artificialisation des sols, en priorité sur les Sous BV responsables des risques d'inondation	2-Sensibilisation
120	Autres Riques	Inscrire les PPRN dans les dispositions du SAGE	6-Réglementaire
121	Autres Riques	Lutter contre les pics de ruissellement sur l'ensemble du territoire	2-Sensibilisation
123	Autres Riques	Intégrer le CC et ses conséquences pour délimiter l'augmentation des champs d'inondation	2-Sensibilisation
124	Autres Riques	Mise place d'actions de protection (PAPI)	2-Sensibilisation

6. ANTICIPER LES CONSEQUENCES DE L'ELEVATION DU NIVEAU DE LA MER ET LUTTER CONTRE LA VULNERABILITE AUX VAGUES DE CHALEUR

L'élévation du niveau de la mer fait déjà l'objet de réflexions sur le territoire, qui doivent être appuyées par la structure porteuse et le document du SAGE, ce qui rejoint la thématique liée au risque d'inondation sur le bassin versant.

Quant à la vulnérabilité aux vagues de chaleur, elle doit faire l'objet d'une réflexion de la part de l'ensemble des acteurs, pour anticiper ces évolutions, et non les subir dans les années à venir.

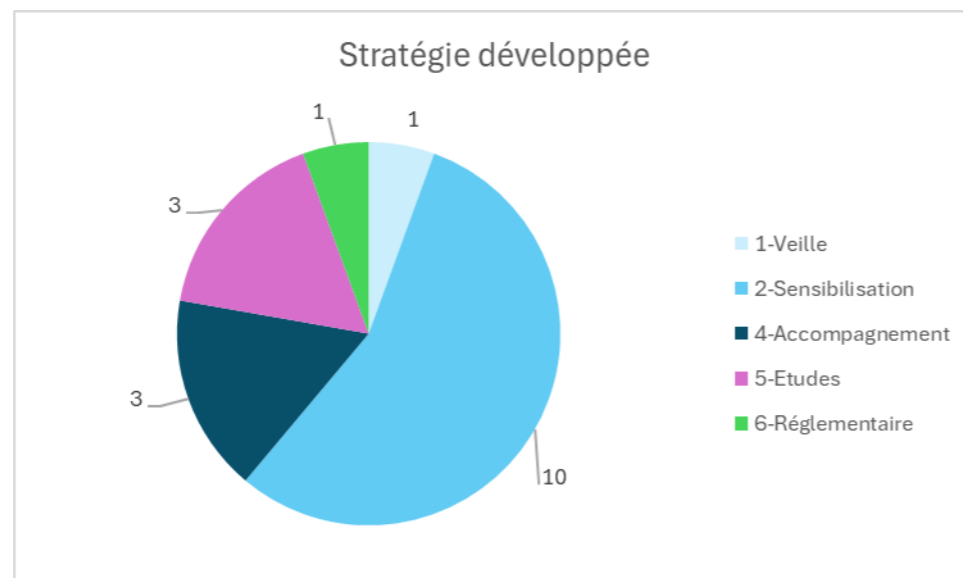
Propositions de la CLE

1. Améliorer encore la culture du risque et accompagner les plans de prévention (lien avec le risque d'inondation page précédente)
2. Accompagner l'adaptation du monde économique (dont l'agriculture) aux changements climatiques
3. Anticiper les incidences de ce réchauffement climatique sur le patrimoine piscicole du bassin versant

Rôle de la structure porteuse du SAGE

Sur cette thématique, la structure porteuse sera principalement dans la veille et la sensibilisation des acteurs du territoire, et s'appuiera sur les politiques de plans de prévention déjà menées.

Le sujet de l'incidence du réchauffement sur les populations piscicoles essentiellement salmonicoles (et donc particulièrement sensibles à ce réchauffement) est ressorti lors des ateliers organisés, et pourra faire l'objet d'une veille spécifique ou d'études complémentaires.



N°	Thématique	Leviers d'actions identifiés pour anticiper les conséquences de l'élévation du niveau de la mer et lutter contre la vulnérabilité aux vagues de chaleur	Rôle du SAGE défini lors des commissions Stratégie
1	Lessivage	Sensibiliser à l'application de la réglementation (agricole) sur les secteurs où les manquements ont été observés (Sols nus, largeur de bandes enherbées ...)	2-Sensibilisation
8	Lessivage	Vers une évolution des cultures adaptées au changement climatique, moins exigeantes en eau, orientées fourrage.	2-Sensibilisation
21	Erosion Ruissellement	Adapter les cultures végétales au changement climatique. Préserver la ressource en eau. Réduire encore les intrants	2-Sensibilisation
43	Milieux naturels terrestres	Gérer la ripisylve (arbres bord du cours d'eau), en intégrant les nouvelles problématiques du changement climatique	2-Sensibilisation
66	Milieux aquatiques	Intégrer le réchauffement des eaux, qui influencera les populations, dans les futurs programmes d'actions GEMA	5-Etudes
68	Quantitatif	Actualiser les besoins agricoles (ref PGRE). Attende de l'enquête de la chambre d'agriculture sur les volumes d'eau nécessaires aux exploitants.	4-Accompagnement
69	Quantitatif	Favoriser l'utilisation des ressources non conventionnelles (hors AEP)	4-Accompagnement
74	Quantitatif	Sécuriser les besoins des exploitants (Convention)	4-Accompagnement
77	Quantitatif	Etude des volumes prélevables	5-Etudes
80	Quantitatif	Conditionner le développement agricole local à la capacité de la ressource (Taille cheptel). Mettre en parallèle les besoins et la ressource locale (puits/forage).	2-Sensibilisation
115	Pollutions microbio	Traitement des premières pluies (EU/EP), rechercher les meilleurs solutions sur la frange littorale, avec peu d'espace disponible	5-Etudes
116	Pollutions microbio	Traitement des premières pluies (EU/EP), nécessite de trouver des capacités de stockages significatives dans un tissu urbain dense, en front de mer.	1-Veille
118	Autres Riques	Intégrer la culture du risque et de gestion de crise	2-Sensibilisation
119	Autres Riques	Réduire l'imperméabilisation et l'artificialisation des sols, en priorité sur les Sous BV responsables des risques d'inondation	2-Sensibilisation

120	Autres Riques	Inscrire les PPRN dans les dispositions du SAGE	6-Réglementaire
122	Autres Riques	Informers sur les risques du recul du trait de côte	2-Sensibilisation
123	Autres Riques	Intégrer le CC et ses conséquences pour délimiter l'augmentation des champs d'inondation	2-Sensibilisation
124	Autres Riques	Mise place d'actions de protection (PAPI)	2-Sensibilisation

7. FAVORISER LA RECHARGE NATURELLE DES NAPPES

Cette thématique est actuellement peu développée sur le territoire, que ce soit sur les secteurs agricoles, ou les secteurs urbains.

La tendance a été pendant de nombreuses années de faciliter les écoulements plutôt que de les ralentir et de favoriser l'infiltration. Il y a donc un besoin important de sensibilisation des acteurs agricoles et urbains (gestion du pluvial).

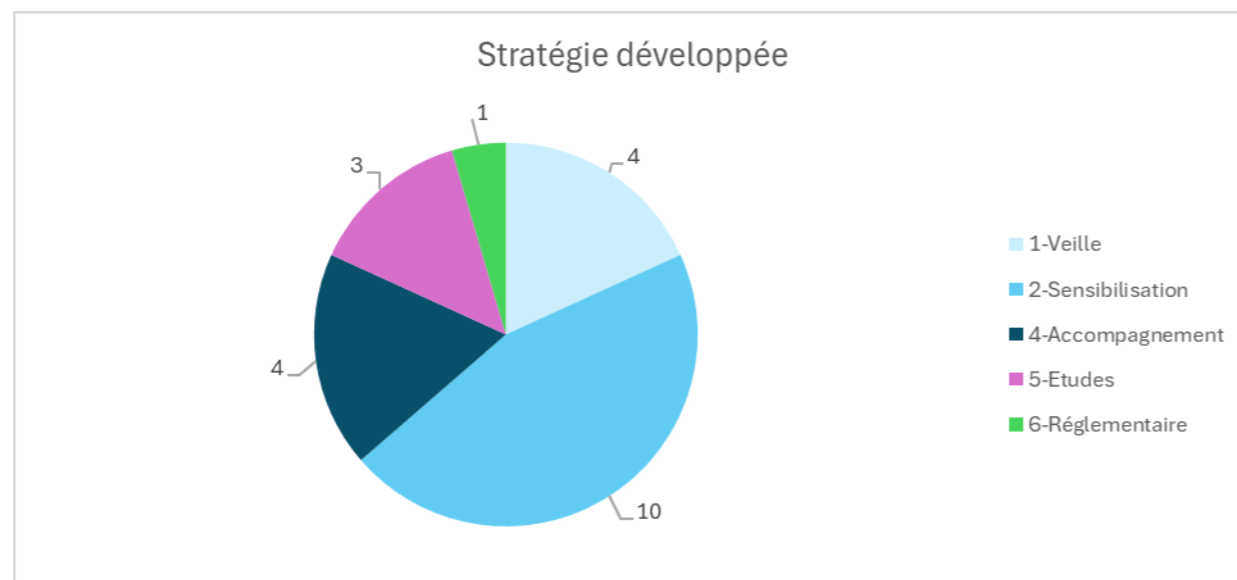
Propositions de la CLE

1. Développer la culture de la recharge des nappes par infiltration
2. Améliorer l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle (sur tout le BV)

Rôle de la structure porteuse du SAGE

Lors des ateliers, le rôle de la structure porteuse a essentiellement été orienté vers de la sensibilisation, afin de développer ce principe de recharge des nappes.

La notion d'infiltration des eaux pluviales peut faire l'objet d'une approche réglementaire, pour accélérer la mise en place de cette pratique.



N°	Thématique	Leviers d'actions identifiés pour la recharge naturelle des nappes	Rôle du SAGE défini lors des commissions Stratégie
1	Lessivage	Sensibiliser à l'application de la réglementation (agricole) sur les secteurs où les manquements ont été observés (Sols nus, largeur de bandes enherbées ...)	2-Sensibilisation
3	Lessivage	Améliorer la connaissance sur les eaux souterraines. La qualité "Nitrates" est en effet très variable d'une nappe à l'autre, et peut se dégrader. Suivre l'arrêt de l'utilisation du S-métolachlore.	5-Etudes
4	Lessivage	Identifier et protéger les Zones humides (ZH). Terminer les inventaires communaux sur le Val de Sée, pour homogénéiser le niveau de connaissance sur l'ensemble du territoire	1-Veille
9	Lessivage	Préserver les ressources potentielles souterraines du Val de Sée identifiées, par le BRGM pour l'avenir (ref PGRE).	5-Etudes
18	Erosion Ruissellement	Promouvoir les actions curatives. Sensibiliser les aménagements pour favoriser l'infiltration dans le sol et ralentir le ruissellement (agricole). Gestion de l'eau à la parcelle	2-Sensibilisation
19	Erosion Ruissellement	Valoriser les actions des CTMA. Elles sont nombreuses et beaucoup d'expériences fonctionnent. Il faut s'en inspirer	2-Sensibilisation
22	Erosion Ruissellement	Achat et formation au matériel agricole alternatif. Entretien d'une dynamique de changement des pratiques pour limiter le ruissellement de surface	4-Accompagnement
24	Erosion Ruissellement	Mettre en place des aménagements d'hydraulique douce. Si possible, lorsque les parcelles commencent à être très grandes (noues, talus, travail du sol...)	4-Accompagnement
25	Erosion Ruissellement	Développer les PSE sur le bocage et les zones humides (retenir l'eau). Aider les exploitants à gérer leur territoire pour la protection de la ressource	1-Veille
30	Milieux naturels terrestres	Interdire de destructions des zones humides (reste à définir quelle surface minimum). A étudier précisément ...	2-Sensibilisation
31	Milieux naturels terrestres	« Encadrer » l'ouverture des talus anti-érosif (voire dans quel cadre ICPE ?). Comment éviter ces "accidents" lors des travaux agricoles.	2-Sensibilisation
35	Milieux naturels terrestres	Sensibiliser aux fonctions des ZH, au-delà de la dénitrification	1-Veille
83	Pluvial	Zonage EP (Réglementaire). Il est obligatoire mais rarement réalisé. Document opposable au tiers.	2-Sensibilisation
84	Pluvial	Zonage EP. Premier outil d'aide à la décision des élus, sur les secteurs hors Loi sur l'Eau	4-Accompagnement

87	Pluvial	Accompagner les aménageurs, pour intégrer la gestion de l'eau dans les nouveaux projets (Anticipation du Zéro Artificialisation Nette)	4-Accompagnement
88	Pluvial	Limiter l'imperméabilisation des projets. Définir un % d'imperméabilisation sur l'urbanisation nouvelle	6-Réglementaire
89	Pluvial	Limiter l'imperméabilisation des projets. Proposer les solutions alternatives sur les voiries, les toitures et les parkings.	2-Sensibilisation
91	Pluvial	Promouvoir la dés-imperméabilisation, sur les sites déjà urbanisés (ref grande ZA, Zones commerciales, ZI, zone agglomération ...). Profiter des programmes de réhabilitation des centres bourgs.	2-Sensibilisation
92	Pluvial	Optimiser l'approche du Zéron Artificialisation Nette (ZAN). Aller plus loin que la réduction de l'imperméabilisation (îlots de fraîcheur, biodiversité, espèces protégées ...)	2-Sensibilisation
115	Pollutions microbio	Traitement des premières pluies (EU/EP), rechercher les meilleurs solutions sur la frange littorale, avec peu d'espace disponible	5-Etudes
116	Pollutions microbio	Traitement des premières pluies (EU/EP), nécessite de trouver des capacités de stockages significatives dans un tissu urbain dense, en front de mer.	1-Veille
119	Autres Riques	Réduire l'imperméabilisation et l'artificialisation des sols, en priorité sur les Sous BV responsables des risques d'inondation	2-Sensibilisation

8. ACCOMPAGNER LES ACTEURS POUR DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT PROFONDS

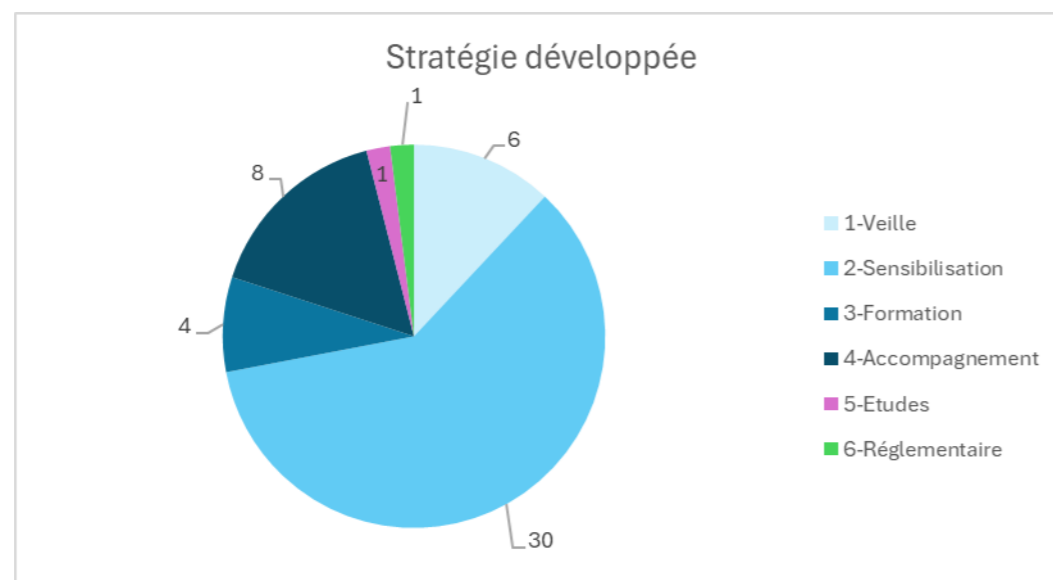
Plusieurs approches sont déjà en cours sur le territoire (Carbone, PSE, MAEC, Filière bois...), ce qui confirme les échanges qui ont eu lieu lors des ateliers, montrant des attentes fortes pour trouver des nouvelles approches technico-financières sur le territoire.

Propositions de la CLE

1. Développer la valorisation économique de certaines pratiques agricoles (PSE, MAEC, filière bois...)
2. Créer des synergies avec d'autres approches (Carbone notamment)
3. Valoriser les approches innovantes

Rôle de la structure porteuse du SAGE

La structure porteuse du SAGE se positionne essentiellement sur un rôle de veille et de sensibilisation sur ces approches innovantes. Elle se tiendra informée de l'ensemble des innovations mises en place sur son territoire, et pourra se faire le relais auprès des différents acteurs.



N°	Thématique	Leviers d'actions identifiés pour accompagner les acteurs pour des changements de comportement profonds (1/4)	Rôle du SAGE défini lors des commissions Stratégie
2	Lessivage	Sensibiliser aux risques de fuites de nitrates (Communication agricole), car la prise de conscience nécessite d'identifier le problème (à venir) nitrates sur ces masses d'eau	2-Sensibilisation
4	Lessivage	Identifier et protéger les Zones humides (ZH). Terminer les inventaires communaux sur le Val de Sée, pour homogénéiser le niveau de connaissance sur l'ensemble du territoire	1-Veille
5	Lessivage	Promouvoir les expériences engagées sur les Aires d'Alimentation de Captage. Références locales, animations agricoles qui ont un peu de recul. Peut être enrichi par d'autres expériences du Massif Armoricaïn	2-Sensibilisation
6	Lessivage	Former pour une meilleure utilisation des fumures organiques (élevages). Le gisement d'azote (fumier et lisier) n'est pas complètement valorisé à l'échelle de l'exploitation	3-Formation
7	Lessivage	Former, pour réduire les apports d'azote minéral (élevages). Si les fumures organiques sont mieux valorisées, maîtrisées, il y aura moins besoin d'intrants minéraux.	3-Formation
8	Lessivage	Vers une évolution des cultures adaptées au changement climatique, moins exigeantes en eau, orientées fourrage.	2-Sensibilisation
12	Erosion Ruissellement	Former sur le risque lié au curage des fossés. Focus sur la gestion de la voirie auprès des gestionnaires de voirie.	2-Sensibilisation
15	Erosion Ruissellement	Stopper l'arasement des haies en bordure de voiries. Réglementer, sur l'ensemble des voiries ?	2-Sensibilisation
16	Erosion Ruissellement	Stopper l'arasement des haies en bordure de voiries. Former sur le rôle anti-érosif des haies de bas de pente, et sur la situation à risque d'exportation des eaux chargées par le fossé de route	2-Sensibilisation
17	Erosion Ruissellement	Sensibiliser au risque d'érosion. Qu'est ce que l'érosion? Mal identifiée par les exploitants. L'identification des causes est nécessaire avant de proposer des solutions acceptables.	2-Sensibilisation
18	Erosion Ruissellement	Promouvoir les actions curatives. Sensibiliser les aménagements pour favoriser l'infiltration dans le sol et ralentir le ruissellement (agricole). Gestion de l'eau à la parcelle	2-Sensibilisation
20	Erosion Ruissellement	Sensibiliser les opérateurs agricoles. Besoin de mettre en perspective le conseil agricole avec le conseil agro-environnemental	2-Sensibilisation

21	Erosion Ruissellement	Adapter les cultures végétales au changement climatique. Préserver la ressource en eau. Réduire encore les intrants	2-Sensibilisation
22	Erosion Ruissellement	Achat et fotation au matériel agricole alternatif. Entretien d'une dynamique de changement des pratiques pour limiter le ruissellement de surface	4-Accompagnement
24	Erosion Ruissellement	Mettre en place des aménagements d'hydraulique douce. Si possible, lorsque les parcelles commencent à être très grandes (noues, talus, travail du sol...)	4-Accompagnement
26	Erosion Ruissellement	Conserver la polyculture – élevage en facilitant l'installation des jeunes. Dans la perspective du maintien au scénario Bocage / Elevage familial	1-Veille
35	Milieux naturels terrestres	Sensibiliser aux fonctions des ZH, au-delà de la dénitrification	1-Veille
37	Milieux naturels terrestres	Promouvoir une économie circulaire du bois de bocage, pour donner une valeur économique à la préservation des haies.	4-Accompagnement
39	Milieux naturels terrestres	Sensibiliser à l'entretien des haies (voirie). Expliquer le rôle de la haie et du talus en bord de voirie.	2-Sensibilisation
41	Milieux naturels terrestres	Créer un observatoire du bocage. Pour avoir des données chiffrées, à jour, sur les pertes et les comparer aux replantations (encore déficitaires)	2-Sensibilisation
44	Milieux naturels terrestres	Contractualiser entre collectivités et agriculteurs (bois bocage). Donner une valeur économique complémentaire à la Haie	2-Sensibilisation
45	Milieux naturels terrestres	Préserver le bocage et les ZH en adéquation avec l'activité agricole (Mise en place de Contrat Carbone complémentaire)	2-Sensibilisation
46	Milieux naturels terrestres	Aider au maintien des ZH et du bocage (PSE / MAEC). Approche générale des services économiques et environnementaux des ZH et des Haies.	2-Sensibilisation
49	Milieux aquatiques	Sensibiliser à la nécessité de protéger les espèces et les habitats. Dans ce contexte piscicole à fort potentiel que le public ne connaît pas forcément	2-Sensibilisation
52	Milieux aquatiques	Concertier avec l'ensemble des acteurs. Réflexion et concertation sur les points bloquant la continuité, à résoudre le long du cours d'eau	2-Sensibilisation
53	Milieux aquatiques	Etudier le colmatage des frayères. Besoin de quantifier ce phénomène, et faire le lien avec les risques d'érosion	2-Sensibilisation
62	Milieux aquatiques	Développer un observatoire et une vitrine (Moulin de la Sée) sur ces rivières remarquables. Profiter du potentiel de ces eaux pour mettre en place un outil pédagogique	4-Accompagnement
65	Milieux aquatiques	Développer l'approche GTM en place sur le Thar, qui a pris de l'avance par rapport à la vallée de la SEE. Donc des	3-Formation

		expériences locales sont à valoriser	
67	Quantitatif	Sensibiliser sur l'origine de l'eau distribuée (Communication). Rappeler que cette eau facile d'accès chez soi provient d'une ressource à protéger.	2-Sensibilisation
71	Quantitatif	Informier sur les projets de ré-ut. Nouvelle problématique à mettre en avant, avec en particulier les 2 projets sur les stations de Granville (Lavoisier) et d'Avranches	2-Sensibilisation
75	Quantitatif	Valoriser les pratiques économiques moins consommatrices d'eau	4-Accompagnement
78	Quantitatif	Former sur les gestions d'économie.	3-Formation
79	Quantitatif	Accompagner la protection de tous les captages (Périmètre et/ou AAC). Tenir compte du sens de variation des concentrations en nitrates, et de la contamination par d'autres molécules actives (solubles), mais également l'érosion	4-Accompagnement
80	Quantitatif	Conditionner le développement agricole local à la capacité de la ressource (Taille cheptel). Mettre en parallèle les besoins et la ressource locale (puits/forage).	2-Sensibilisation
83	Pluvial	Zonage EP (Réglementaire). Il est obligatoire mais rarement réalisé. Document opposable au tiers.	2-Sensibilisation
84	Pluvial	Zonage EP. Premier outil d'aide à la décision des élus, sur les secteurs hors Loi sur l'Eau	4-Accompagnement
85	Pluvial	Sensibilisation à la charge polluante des eaux pluviales, trop sous estimée.	1-Veille
86	Pluvial	Poursuivre la mise en conformité du réseau EP sur les communes littorales. Chasser les mauvais branchements EU/EP	1-Veille
87	Pluvial	Accompagner les aménageurs, pour intégrer la gestion de l'eau dans les nouveaux projets (Anticipation du Zéro Artificialisation Nette)	4-Accompagnement
88	Pluvial	Limiter l'imperméabilisation des projets. Définir un % d'imperméabilisation sur l'urbanisation nouvelle	6-Réglementaire
89	Pluvial	Limiter l'imperméabilisation des projets. Proposer les solutions alternatives sur les voiries, les toitures et les parkings.	2-Sensibilisation
90	Pluvial	Améliorer les connaissances sur la qualité des eaux EP, pour mettre en place la réduction de ces flux polluants (non identifiés aujourd'hui)	5-Etudes
91	Pluvial	Promouvoir la dés-imperméabilisation, sur les sites déjà urbanisés (ref grande ZA, Zones commerciales, ZI, zone agglomération ...). Profiter des programmes de réhabilitation des centres bourgs.	2-Sensibilisation
92	Pluvial	Optimiser l'approche du Zéron Artificialisation Nette (ZAN). Aller plus loin que la réduction de l'imperméabilisation (îlots de fraîcheur, biodiversité, espèces protégées ...)	2-Sensibilisation
96	Eaux usées	Communiquer sur le projet de ré-utilisation (Réutilisation des effluents traités). Projet Lavoisier(Granville) et à Avranches en cours d'étude.	2-Sensibilisation

106	Pollutions microbio	Sensibiliser sur la fragilité du milieu aquatique, et l'impact des rejets, même conformes réglementairement	2-Sensibilisation
107	Pollutions microbio	Harmoniser les méthodes de contrôle des ANC, en fonction des besoins des SPANC. A minima, un géoréférencement commune (ref INTERSAGE)	1-Veille
118	Autres Riques	Intégrer la culture du risque et de gestion de crise	2-Sensibilisation
121	Autres Riques	Lutter contre les pics de ruissellement sur l'ensemble du territoire	2-Sensibilisation
122	Autres Riques	Informier sur les risques du recul du trait de côte	2-Sensibilisation

V. DES ATTENTES FORTES SUR L'ECRITURE REGLEMENTAIRE

Lors des six ateliers, et des CLE de restitution, une attente forte a émergé sur l'écriture réglementaire du futur SAGE.

La complexité des réglementations déjà existantes a régulièrement été soulevée, notamment pour le monde agricole. Ce constat, couplé à celui de certaines collectivités de la difficulté de faire appliquer la règle (règles parfois complexes, exceptions à la règle trop nombreuses...), a conduit à proposer un travail spécifique sur la rédaction réglementaire.

Quelques sujets nécessitent encore un cadre réglementaire personnalisé, adapté aux besoins des acteurs du territoire. Ils feront l'objet de cette réflexion rédactionnelle :

- Haies, talus et éléments anti-érosifs
- Zones humides, à l'échelle des communes, des documents d'urbanisme et des projets opérationnels
- Eaux pluviales et infiltration
- Risques

Pour chacune de ces thématiques, un cadre réglementaire existe déjà. La volonté de la CLE d'évaluer la pertinence d'une règle doit permettre d'encadrer certaines pratiques clairement identifiées (arasement des talus anti-érosifs) ou de les conditionner à une absence avérée d'incidences. Elle peut également permettre, sur certains sujets, de faire appliquer un cadre réglementaire existant à tous les acteurs du territoire. Par exemple, que certaines règles de la PAC s'appliquent également à des propriétaires fonciers non exploitants agricoles.

Les principales questions soulevées lors des ateliers sur l'approche réglementaire sont les suivantes :

- Quelle cible pour les approches réglementaires : collectivités ? tous usagers ?
- Quelle approche réglementaire : généralisée à tout le BV ou sectorisation géographique en fonction d'enjeux identifiés ?
- Quelles exceptions pour chaque règle ? L'opérationnalité de chacune des règles devra être testée avec les retours d'expérience du territoire.

VI. LES PROCHAINES ETAPES POUR VALIDER CETTE STRATEGIE DU SAGE

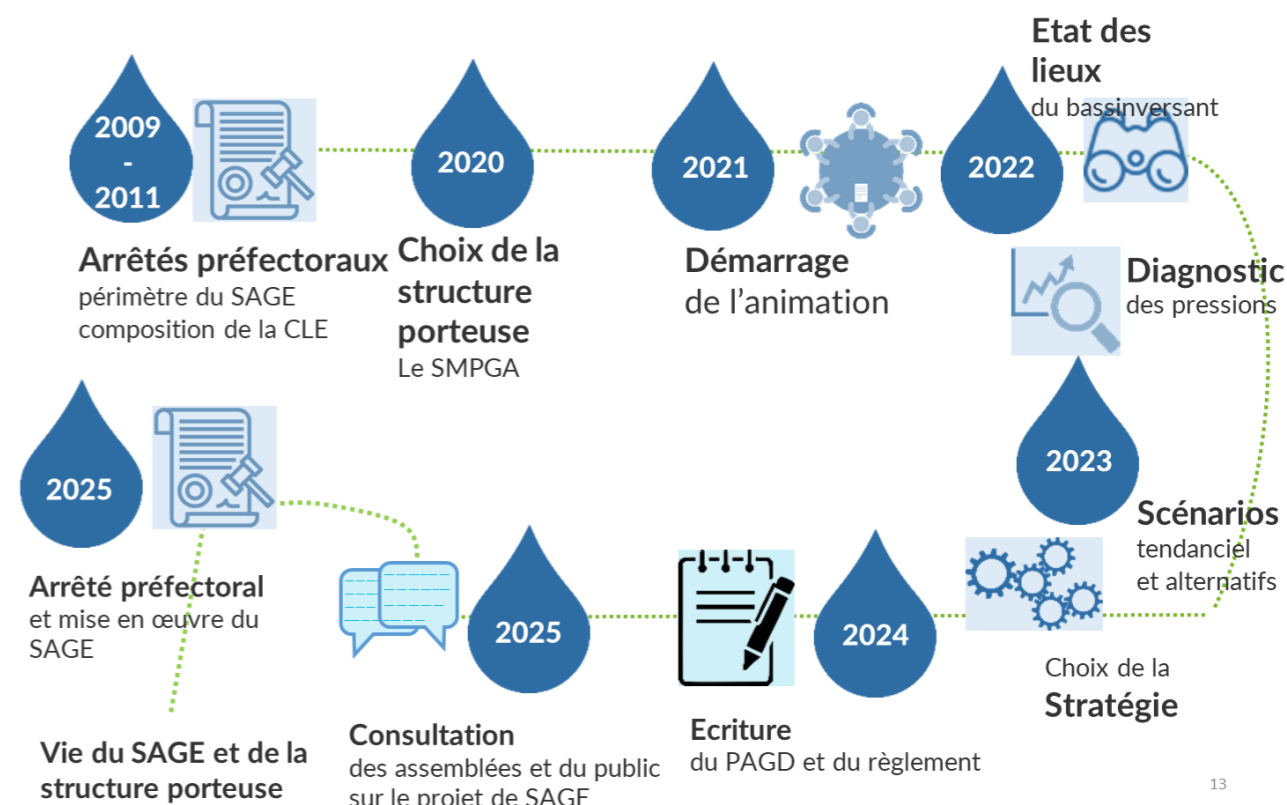


Figure 2 : rappel du planning du SAGE en cours d'élaboration

1. AMORCER LA REDACTION DU PAGD ET DU REGLEMENT

La phase rédactionnelle des documents du SAGE (PAGD et règlement) doit être amorcée à l'Automne 2024 pour aboutir à des propositions de dispositions et d'articles réglementaires, qui feront l'objet d'une relecture détaillée et d'une étape de validation courant 2025.

Une fois cette phase rédactionnelle validée, le SAGE pourra être finalisé (évaluation environnementale...) et arrêté par la CLE.

2. CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC

A rédiger avec Aurélie